

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1080**27 octobre 2004****SOMMAIRE**

Access Self-Storage Holdings S.A., Luxembourg ..	51815	(L')Epicerie, S.à r.l., Luxembourg	51825
Access Self-Storage Holdings S.A., Luxembourg ..	51816	Erstadt S.A., Luxembourg	51818
Adichar, S.à r.l., Luxembourg	51829	Erstadt S.A., Luxembourg	51818
Adichar, S.à r.l., Luxembourg	51829	Financière du Landry S.A., Luxembourg	51808
Adler & Zirves, S.à r.l., Rumelange	51813	First System S.A., Lorentzweiler	51823
Advance Company, S.à r.l., Luxembourg	51824	Forum Holding S.A., Luxembourg	51834
Advance Company, S.à r.l., Luxembourg	51824	Fragrance Resources Investments, S.à r.l., Luxem- bourg	51813
Ambares S.A., Luxembourg	51827	Fragrance Resources Investments, S.à r.l., Luxem- bourg	51813
Anglo Diamond Investments, S.à r.l., Luxem- bourg	51830	Fraterra S.A., Luxembourg	51835
Ann Rent a Car International (Luxembourg)S.A..	51822	Fresco Sicav, Luxembourg	51838
Aprovia Luxembourg Groupe Usine Nouvelle, S.à r.l., Munsbach	51828	Grosvenor Retail European Properties S.A., Lu- xembourg	51819
Avon Luxembourg Holdings, S.à r.l., Luxem- bourg	51821	GSM Gold S.A., Luxembourg	51822
Belrose Properties S.A., Luxembourg	51812	H Net Holding S.A., Luxembourg	51816
Beverli Participations Financières S.A., Luxem- bourg	51828	Hilos S.A.H.	51828
Bourghaus S.A., Luxembourg	51816	Imalux S.A., Luxembourg	51825
Boyar Estates S.A., Luxembourg	51819	Indes S.A., Luxembourg	51822
CEREP La Chapelle, S.à r.l., Luxembourg	51823	Industrial Trading Corporation S.A., Luxembourg- Kirchberg	51837
Centaur International Holdings S.A., Luxembourg	51827	International Partner Lux, S.à r.l., Luxembourg ..	51816
Clost S.A.H.	51827	International Regency Artistic S.A., Luxembourg	51818
Concern S.A., Luxembourg	51815	Intershipping S.A., Luxembourg	51835
Concern S.A., Luxembourg	51815	Intershipping S.A., Luxembourg	51835
Cooling Watergroup S.A., Luxembourg	51794	Intershipping S.A., Luxembourg	51836
Copiers & Services S.A.	51823	Intershipping S.A., Luxembourg	51836
CRQ S.A., Luxembourg	51816	Intershipping S.A., Luxembourg	51836
Customer: View S.A., Luxembourg	51839	Invecom Management S.A., Luxembourg	51819
D.E.H. Holdings, S.à r.l., Luxembourg	51827	Invecom Management S.A., Luxembourg	51819
Dilos S.A.H.	51828	Inveco GT Investment Fund, Sicav, Luxembourg	51820
Docu Group (Lux 1), S.à r.l., Luxembourg	51798	Kudelski Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	51825
Dorberg S.A., Luxembourg	51820	Kuno S.A., Luxembourg	51824
Dorberg S.A., Luxembourg	51820	Lafin S.A., Luxembourg	51838
Drake Assessment & Technologies, S.à r.l., Lu- xembourg	51806	Mandrake S.A., Luxembourg	51837
Drake Assessment & Technologies, S.à r.l., Lu- xembourg	51807	Marvest Holding, S.à r.l., Luxembourg	51794
EDI Concept S.C.I., Luxembourg	51805	MEIF Luxembourg Holdings S.A., Luxembourg ..	51829
EDI Concept S.C.I., Luxembourg	51806	Meash Holding S.A., Luxembourg	51824
		Monday International, S.à r.l., Luxembourg	51805
		Monday International, S.à r.l., Luxembourg	51805

Monday Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	51798	Senit, S.à r.l., Luxembourg	51804
Monday Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	51798	Sinpar Holding S.A., Luxembourg	51823
Morisson S.A.H., Luxembourg	51817	Société Civile Immobilière et de Placement Wal-	
Musicont S.A.H., Luxembourg	51818	lis, Luxembourg	51840
New Wear, S.à r.l., Luxembourg	51821	Sport and Leisure Brands Holding S.A., Luxem-	
Nord Est Investment Partners S.A., Luxembourg	51837	bourg	51812
Orco Property Group S.A., Luxembourg	51839	Strategic Management Consulting S.A., Luxem-	
Ormeaux S.A., Luxembourg	51825	bourg	51838
Remid S.A., Luxembourg	51835	Sual S.A.H., Luxembourg	51838
Ridgewell International S.A.H., Luxembourg	51839	SuDel Invest, S.à r.l., Luxembourg	51795
Right Management Consultants (Luxembourg)		SWT Lux S.A., Luxembourg	51794
S.A., Luxembourg	51826	TCC Holding (Luxembourg), S.à r.l., Luxem-	
Rompire Holding S.A., Luxembourg	51835	bourg	51797
S.I.E.T., Société d'Investissement dans des Entre-		UBS (Lux) Bond Fund	51795
prises Touristiques S.A.H., Luxembourg	51817	Valuable Assets S.A., Luxembourg	51817
S.S.I. Holding A.G., Luxembourg	51821	Valuable Assets S.A., Luxembourg	51817
S.S.I. Holding A.G., Luxembourg	51821	Valuable Assets S.A., Luxembourg	51817
Sanpaolo International Formulas Fund	51797	Vantico Group S.A., Luxembourg	51822
Savane Holding S.A., Luxembourg	51823	Video Remota, S.à r.l., Luxembourg	51820
Security Capital European Realty, Sicaif, Luxem-		VWR International North America, S.à r.l., Lu-	
bourg	51814	xembourg	51829
Security Capital European Realty, Sicaif, Luxem-		WestLB International S.A., Luxembourg	51837
bourg	51826		

SWT LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 85.153.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré le 18 août 2004, réf. LSO-AT04226, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2004.

Signature.

(069196.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

MARVEST HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 27.000,- EUR.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 74.777.

Par résolution tenue en date du 3 mai 2004, l'actionnaire unique de la société MARVEST HOLDING, S.à r.l. a décidé de transférer le siège social du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04825. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069198.3/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

COOLING WATERGROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 73.422.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03827, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2004.

COOLING WATERGROUP S.A.

J.-M. Heitz / R. Scheifer-Gillen

Administrateurs

(069207.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

UBS (LUX) BOND FUND, Fonds Commun de Placement.

H. R. Luxemburg B 36.495.

Der Verwaltungsrat der UBS BOND FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Verwaltungsgesellschaft des Fonds Commun de Placement UBS (LUX) BOND FUND, hat mit Zustimmung der Depotbank die Vertragsbedingungen wie folgt geändert:

1. Ergänzung des Artikels 7 «Ausgabe, Rücknahme und Konversion von Anteilen»

Die folgende Formulierung wurde nach dem neunten Absatz eingefügt:

Die Verwaltungsgesellschaft erlaubt keine Transaktionen die in ihrem Ermessen die Interessen der Anteilhaber beeinträchtigen könnten, wie z.B. «Market Timing» und «Late Trading». Sie ist berechtigt jedweden Zeichnungs- oder Konversionsantrag abzulehnen, wenn sie der Meinung ist dieser sei im Sinne solcher Praktiken. Die Verwaltungsgesellschaft ist des weiteren berechtigt alle Massnahmen zu treffen welche sie für notwendig erachtet, um die Anteilhaber gegen solche Handlungen zu schützen.

2. Änderung der Formulierung in Artikel 13 «Kosten des Fonds»

Die neue Formulierung lautet wie folgt:

1. Für die Dienstleistungen der Administrationsstelle, der Depotbank, der Verwaltungsgesellschaft, des Portfoliomanagers sowie für den Vertrieb des Anlagefonds und zur Deckung der anfallenden Kosten stellt die Verwaltungsgesellschaft zu Lasten des Anlagefonds, gemäss obiger Tabelle, eine monatliche pauschale Verwaltungskommission berechnet auf das durchschnittliche Nettofondsvermögen in Rechnung.

Über den erhobenen Kommissionssatz werden die Anteilhaber auch im Jahres- und Halbjahresbericht informiert.

Aus der oben genannten monatlichen pauschalen Verwaltungskommission trägt der Anlagefonds sämtliche in Zusammenhang mit der Leitung, der Administration, dem Portfoliomanagement und der Verwahrung des Fondsvermögens sowie dem Vertrieb des Anlagefonds anfallenden Kosten wie:

- jährliche Gebühren und Kosten für Bewilligungen und die Aufsicht über den Anlagefonds in Luxemburg und im Ausland;

- andere Gebühren der Aufsichtsbehörden;

- Druck der Reglemente und Prospekte sowie der Jahres- und Halbjahresberichte;

- Preispublikationen und Veröffentlichungen von Mitteilungen an die Anleger;

- Gebühren, die im Zusammenhang mit einer allfälligen Kotierung des Anlagefonds und mit dem Vertrieb im In- und Ausland anfallen;

- Kommissionen und Kosten der Depotbank für die Verwahrung des Fondsvermögens, die Besorgung des Zahlungsverkehrs und die sonstigen gemäss Fondsgesetz vom 30. März 1988 erforderlichen Aufgaben;

- Gebühren und andere Kosten für die Auszahlung möglicher Dividenden an die Anleger;

- Honorare der Revisionsstelle.

2. Depotbank, Administrationsstelle und Verwaltungsgesellschaft haben jedoch Anspruch auf Rückerstattung der Kosten für ausserordentliche Dispositionen, die sie im Interesse der Anleger treffen bzw. diesbezügliche Kosten werden dem Anlagefonds direkt belastet.

3. Zusätzlich trägt der Anlagefonds sämtliche, im Zusammenhang mit der Verwaltung des Fondsvermögens anfallenden Transaktionskosten (marktkonforme Courtagen, Gebühren, Abgaben etc.).

4. Ausserdem trägt der Anlagefonds alle Steuern, welche auf den Vermögenswerten und dem Einkommen des Fonds erhoben werden, insbesondere die Abonnementsabgabe.

Die Änderungen treten am 27. Oktober 2004 in Kraft.

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05080. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085253.3//47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2004.

SuDel INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 98.995.

In the year two thousand and four, on the fifteenth of October.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of his colleague Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, momentarily absent, the latter remaining depositary of the present minute.

There appeared:

NINEVILLE LIMITED, R. C. Tortola n°394732, a company with registered office at Trident Chambers, P.O. Box 146, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

here represented by Mrs Annie Lyon, private employee, with professional address at 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

by virtue of a proxy given on October 8, 2004.

Said proxy after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Said appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

- The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing under the name of SuDel INVEST, S.à r.l., R. C. Luxembourg B 98.995, with registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed dated February 9, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 328 of March 23, 2004.

The Articles of Incorporation have been amended pursuant to a deed dated May 21, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 741 of July 20, 2004.

- The Company's capital is set at one million (1,000,000.-) euro (EUR), represented by ten thousand (10,000) shares of a par value of one hundred (100.-) euro (EUR) each, all fully subscribed and entirely paid up.

- The agenda is worded as follows:

1. Increase of the capital of the Company by an amount of EUR 1,000,000.- so as to bring it from its present amount of EUR 1,000,000.- to EUR 2,000,000.- by the creation and issue of 10,000 new shares of a par value of EUR 100.- each.

2. Subscription of the new shares and payment by a contribution in cash.

3. Subsequent amendment of the first paragraph of Article 6 of the Articles of Incorporation in order to reflect such capital increase.

The sole shareholder then passes the following resolution:

Unique resolution

The corporate capital of the Company is increased by an amount of one million (1,000,000.-) euro so as to raise it from its present amount of one million (1,000,000.-) euro to two million (2,000,000.-) euro by the creation and issue of ten thousand (10,000) new shares of a par value of one hundred (100.-) euro each.

The new shares have been entirely subscribed by NINEVILLE LIMITED, prenamed, and they have been fully paid-up in cash.

It has been proved to the undersigned notary who expressly acknowledges it that the amount of one million (1,000,000.-) euro is as of now available to the Company.

As a consequence of such increase of capital, the first paragraph of Article 6 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth have the following wording:

«**Art. 6. First paragraph.** The Company's capital is set at two million (2,000,000.-) euro (EUR), represented by twenty thousand (20,000) shares of a par value of one hundred (100.-) euro (EUR) each, all fully subscribed and entirely paid up.»

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party and in case of divergences between the English and French texts, the English version shall prevail.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le quinze octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de son confrère Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

A comparu:

NINEVILLE LIMITED, R. C. Tortola n° 394732, une société avec siège social à Trident Chambers, P.O. Box 146, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques,

ici représentée par Madame Annie Lyon, employée privée, avec adresse professionnelle au 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 8 octobre 2004.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par sa mandataire, a prié le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- La comparante est l'associée unique de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de SuDel INVEST, S.à r.l., R. C. Luxembourg B 98.995, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant un acte reçu en date du 9 février 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 328 du 23 mars 2004.

Les statuts ont été modifiés suivant un acte reçu en date du 21 mai 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 741 du 20 juillet 2004.

- Le capital social de la Société est fixé à un million (1.000.000.-) d'euros (EUR), représenté par dix mille (10.000) parts sociales d'une valeur nominale de cent (100.-) euros (EUR) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence de EUR 1.000.000,- pour le porter de son montant actuel de EUR 1.000.000,- à EUR 2.000.000,- par la création et l'émission de 10.000 nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100,- chacune.

2. Souscription des nouvelles parts sociales et libération par un apport en espèces.

3. Modification subséquente du 1^{er} alinéa de l'article 6 des statuts.

L'associée unique prend ensuite la résolution suivante:

Résolution unique

Le capital social de la Société est augmenté à concurrence d'un million (1.000.000,-) d'euros pour le porter de son montant actuel d'un million (1.000.000,-) d'euros à deux millions (2.000.000,-) d'euros par la création et l'émission de dix mille (10.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cent (100,-) euros chacune.

Les nouvelles parts sociales ont été entièrement souscrites par NINEVILLE LIMITED, préqualifiée, et elles ont été intégralement libérées en espèces.

Il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément que le montant d'un million (1.000.000,-) d'euros est dès à présent à la libre disposition de la Société.

Suite à cette augmentation du capital social, le 1^{er} alinéa de l'article 6 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 6. Alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à deux millions (2.000.000,-) d'euros (EUR), représenté par vingt mille (20.000) parts sociales d'une valeur nominale de cent (100,-) euros (EUR) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes, qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Lyon, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2004, vol. 145S, fol. 49, case 9. – Reçu 10.000 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2004.

C. Mines.

Signé par Maître Camille Mines, notaire de résidence à Capellen, agissant en vertu d'un mandat verbal, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

(084782.3/230/109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2004.

SANPAOLO INTERNATIONAL FORMULAS FUND, Fonds Commun de Placement.

R. C. Luxembourg B 28.536.

Le règlement de gestion, signé en date du 15 octobre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04451, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2004.

SANPAOLO IMI WEALTH MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Signature

(085000.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2004.

TCC HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 14.000,-.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 75.853.

Extrait des résolutions de l'associé unique de TCC HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l. (la Société) du 5 août 2003

L'associé unique de la Société a pris acte de la démission de Monsieur Alastair Macgowan en tant que gérant de la Société avec effet au 2 juillet 2003.

L'associé unique de la Société a décidé de nommer Monsieur Olivier Lambinet, Conseiller Europe (European Counsel), avec adresse professionnelle au 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet au 2 juillet 2003 pour une période indéterminée.

Pour extrait et publication

TCC HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2004, réf. LSO-AT04426. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069077.3/253/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

MONDAY LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 86.978.

Le bilan pour la période du 4 avril 2002 au 30 juin 2002, enregistré le 17 août 2004, réf. LSO-AT03665, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2004.

Signature.

(068708.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2004.

MONDAY LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 86.978.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré le 17 août 2004, réf. LSO-AT03667, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2004.

Signature.

(068710.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2004.

DOCU GROUP (LUX 1), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 70,000.-.

Registered office: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 101.454.

In the year two thousand four, on the twenty first day of July.

Before Me Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of DOCU GROUP (LUX 1), S.à r.l. (the Company), a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 12, rue Léon Thyès in L-2636 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 101.454. The Company has been incorporated on June 25, 2004 pursuant to a deed of Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C. The articles of association of the Company have been amended on June 29, 2004 pursuant to a deed of the undersigned notary, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

There appeared:

(a) GMT Communications Partners II, L.P., a limited partnership organised and existing under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1013 Centre Road, Wilmington, Delaware, 19805-1297, United States of America, registered with Corporation Service Company, 2771 Centreville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, DE 19808, United States of America, under number 1945395,

hereby represented by Ms Alexandrine Armstrong-Cerfontaine, avocat, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Guernsey on July 20, 2004.

(b) GMT Communications Partners (Holland) II, L.P., a limited partnership organised and existing under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1013 Centre Road, Wilmington, Delaware, 19805-1297, United States of America, registered with Corporation Service Company, 2771 Centreville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, DE 19808, United States of America, under number 1952071,

hereby represented by Ms Alexandrine Armstrong-Cerfontaine, avocat, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Guernsey on July 20, 2004.

(c) GMT Communications Partners (Executive Fund) II, L.P., a limited partnership organised and existing under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1013 Centre Road, Wilmington, Delaware, 19805-1297, United States of America, registered with Corporation Service Company, 2771 Centreville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, DE 19808, United States of America, under number 2050676,

hereby represented by Ms Alexandrine Armstrong-Cerfontaine, avocat, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Guernsey on July 20, 2004.

The appearing parties designated in items (a) to (c) above appear in their capacity as shareholders of the Company and are hereafter designated as the Shareholders.

The powers of attorney of the Shareholders, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the Shareholders and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

The Shareholders, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. that the Shareholders represent all of the issued and subscribed share capital of the Company which is set at EUR 70,000 (seventy thousand Euro), divided into 2,800 (two thousand eight hundred) shares having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each.

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notices;

2. Reduction of the share capital of the Company from its present amount of EUR 70,000 (seventy thousand Euro) by an amount of EUR 5,000 (five thousand Euro) to EUR 65,000 (sixty-five thousand Euro) by way of the cancellation and the redemption of 200 (two hundred) shares having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each held by the Shareholders in the Company, with a payment in cash to the Shareholders pro rata to their shareholding in the Company in an aggregate amount of EUR 5,000 (five thousand Euro);

3. Acknowledgement of share transfers made by GMT Communications Partners II, L.P. and by GMT Communications (Holland) II, L.P. to GMT Communications Partners (Executive Fund) II, L.P. effective immediately after the above share capital reduction of the Company;

4. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 35,000 (thirty-five thousand Euro) in order to bring the share capital of the Company from EUR 65,000 (sixty-five thousand Euro) to EUR 100,000 (one hundred thousand Euro) by way of creation and issuance of 1,400 (one thousand four hundred) shares having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, together with a share premium in an amount of EUR 5,596,736 (five million five hundred ninety-six thousand seven hundred thirty-six Euro);

5. Subscription and payment of the share capital increase referred to in item 4. above;

6. Subsequent amendment of article 4 of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the increase of the share capital referred to in item 4.;

7. Acceptance of a new shareholder within the meaning of article 189 of the law dated 10 August, 1915 on commercial companies, as amended (the Law);

8. Amendment of the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority to any manager and any lawyer or employee of ALLEN & OVERY, acting individually, to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares and the share transfers in the share register of the Company;

9. Miscellaneous.

III. that the Shareholders take unanimously the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the Shareholders being represented consider themselves as duly convened and declare having perfect knowledge of the agenda which has been made available to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to reduce the share capital of the Company from its present amount of EUR 70,000 (seventy thousand Euro) by an amount of EUR 5,000 (five thousand Euro) to EUR 65,000 (sixty-five thousand Euro) by way of the cancellation and the redemption of an aggregate number of 200 (two hundred) shares having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each held by the Shareholders in the Company, with a payment in cash to the Shareholders in an aggregate amount of EUR 5,000 (five thousand Euro) as follows:

<i>Shareholders</i>	<i>Number of shares of the Company redeemed and cancelled</i>	<i>Payment</i>
GMT Communications Partners II, L.P.	184 shares	4,600 EUR
GMT Communications Partners (Holland) II, L.P.	14 shares	350 EUR
GMT Communications Partners (Executive Fund) II, L.P.	2 shares	50 EUR
Total:	200 shares	5,000 EUR

The Meeting acknowledges the transfer of 2 (two) shares made by GMT Communications Partners II, L.P. and the transfer of 3 (three) shares made by GMT Communications (Holland) II, L.P. to GMT Communications Partners (Executive Fund) II, L.P. effective immediately after the above share capital reduction of the Company.

The Meeting resolves to record that the shareholding in the Company is further to the decrease in capital and the above share transfers made by GMT Communications Partners II, L.P. and GMT Communications (Holland) II, L.P. as follows:

GMT Communications Partners II, L.P.	2,390 shares
GMT Communications Partners (Holland) II, L.P.	179 shares
GMT Communications Partners (Executive Fund) II, L.P.	31 shares
Total:	2,600 shares

Third resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 35,000 (thirty-five thousand Euro) in order to bring the share capital of the Company from EUR 65,000 (sixty-five thousand Euro) to EUR 100,000 (one hundred thousand Euro) by way of creation and issuance of 1,400 (one thousand four hundred) shares having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, together with a share premium in an amount of EUR 5,596,736 (five million five hundred ninety-six thousand seven hundred thirty-six Euro).

Fourth resolution

The Meeting resolves to accept and record the following subscriptions and payments of the share capital increase:

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon:

(a) Mr Sture Wigart, Consultant, born on 11 May 1934 in Stockholm, Sweden, residing at 75 Cadogan Garden, London SW3 2RB, United Kingdom,

(b) Mr Lothar Rapior, Manager, born on 15 March 1960 in Darmstadt, Germany, residing at Walter-Petri-Ring 12A, 65232 Taunusstein, Germany,

(c) Mr Stefan Lindqvist, Chief Executive Officer of DOCU GROUP, born on 12 July 1966 in Norrsunda, Sweden, with professional address at Kirchägerten 3, Blauen BL, CH-4223 Switzerland,

(d) Mr Lars Gärde, Chief Financial Officer of DOCU GROUP, born on 8 April 1958 in Lidingö, Sweden, residing at Ermitagestrasse 16, 4144 Arlesheim, Switzerland,

(e) Mr Thommy Brolin, Chief Information Officer, born on 8 December 1957 in Ljusdal, Sweden, residing at Disavägen 8, 187 70 Täby, Sweden,

All hereby represented by Ms Alexandrine Armstrong-Cerfontaine, avocat, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given on July 20, 2004.

(the parties mentioned in items (a) to (e) above appear for the purpose of the share capital increase of the Company and are hereafter designated as the Vending Shareholders)

hereby declare to subscribe to the increase of the share capital of the Company represented by 1,400 (one thousand four hundred) new shares, each having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) and fully pay up such new shares in an aggregate nominal value of EUR 35,000 (thirty-five thousand Euro) together with an issue premium in an amount of EUR 5,596,736 (five million five hundred ninety-six thousand seven hundred thirty-six Euro) by way of a contribution in kind as follows:

A. The new shares to be issued by the Company to the Vending Shareholders are subscribed as follows:

Mr Sture Wigart	1,076 shares
Mr Lothar Rapior	100 shares
Mr Stefan Lindqvist	172 shares
Mr Lars Gärde	40 shares
Mr Thommy Brolin	12 shares
Total:	1,400 shares

B. The contribution in kind made by the Vending Shareholders to the Company is a claim documented in a vendor note of the Vending Shareholders (the Vendor Note) in an aggregate amount of EUR 5,631,736 (five million six hundred thirty-one thousand seven hundred thirty-six Euro) (the Claim) that the Vending Shareholders have collectively against DOCU GROUP DEUTSCHE HOLDING GmbH, a German limited liability company with registered office at Silberbachstr. 9-11, 65232 Taunusstein, Germany (DOCU GmbH).

The contribution in kind of the Claim, in an aggregate amount of EUR 5,631,736 (five million six hundred thirty-one thousand seven hundred thirty-six Euro) shall be allocated at book value as follows: (i) an amount of EUR 35,000 (thirty-five thousand Euro) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company and (ii) an amount of EUR 5,596,736 (five million five hundred ninety-six thousand seven hundred thirty-six Euro) shall be allocated to the premium reserve of the Company.

The valuation of the contribution in kind of the Claim by the Vending Shareholders to the Company is evidenced by (i) the balance sheet of DOCU GmbH as at 21 July, 2004 and signed for approval by a director of DOCU GmbH, (ii) the original copy of the Vendor Note documenting the Claim and (iii) a certificate dated 21 July, 2004 issued by the management of DOCU GmbH stating that:

1. the attached balance sheet as at 21 July, 2004 shows a liability in an amount of EUR 5,631,736 (five million six hundred thirty-one thousand seven hundred thirty-six Euro) payable by DOCU GROUP DEUTSCHE HOLDING GmbH to the Vending Shareholders under the terms of a share purchase agreement dated 6 July 2004 between, inter alia, the Vending Shareholders and DOCU GROUP DEUTSCHE HOLDING GmbH;

2. based on generally accepted accountancy principles the worth of the Claim to be contributed by the Vending Shareholders to the Company per the attached balance sheet is of EUR 5,631,736 (five million six hundred thirty-one thousand seven hundred thirty-six Euro); and

3. to the best of DOCU GROUP DEUTSCHE HOLDING GmbH's knowledge, the Claim to be contributed by the Vending Shareholders to the Company is freely transferable by the Vending Shareholders and it is not subject to any restrictions or encumbered with any pledge or lien limiting its transferability or reducing its value.

A copy of the above documents, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be registered with it.

The Meeting resolves to record that the shareholding in the Company is further to the increase in capital as follows:

GMT Communications Partners II, L.P.	2,390 shares
GMT Communications Partners (Holland) II, L.P.	179 shares
GMT Communications Partners (Executive Fund) II, L.P.	31 shares
Mr Sture Wigart	1,076 shares
Mr Lothar Rapior	100 shares
Mr Stefan Lindqvist	172 shares
Mr Lars Gärde	40 shares
Mr Thommy Brolin	12 shares
Total:	4,000 shares

and the following resolutions are taken by such shareholders unanimously:

Fifth resolution

As a result of the second, third and fourth resolutions above, the Meeting resolves to amend article 4 of the Articles, which will henceforth read as follows:

«Art. 4. Capital

The Company's subscribed share capital is set at EUR 100,000 (one hundred thousand Euro), represented by 4,000 (four thousand) shares having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) per share.

The subscribed share capital may be changed at any time by resolution of the shareholders' meeting deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.»

Sixth resolution

The Meeting acknowledges that immediately after the share capital increase of the Company, each shareholder of the Company intends to contribute all the shares held by each of them to DOCU GROUP (LUX 2), S.à r.l. (DOCU LUX 2), a company in the process of being incorporated in Luxembourg and pursuant to the terms of article 189 of the Law, the Meeting resolves to approve the contemplated transfers of shares by all the shareholders to DOCU LUX 2.

Seventh resolution

The Meeting resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above mentioned changes with power and authority to any manager of the Company and any lawyer or employee of ALLEN & OVERY LUXEMBOURG, acting individually, to proceed on behalf of the Company to the registration of (a) the newly issued shares in the share register of the Company and (b) the transfers of shares in accordance with the above resolutions.

Estimate of costs

The amount of the expenses in relation to the present deed are estimated to be approximately sixty thousand Euro (60,000.- EUR).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing parties, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mil quatre, le vingt et un juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de DOCU GROUP (LUX 1), S.à r.l. (la Société), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 12, rue Léon Thyès à L-2636 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg sous le numéro 101.454. La Société a été constituée le 25 juin 2004 en vertu d'un acte de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C. Les statuts de la Société ont été modifiés le 29 juin 2004 suivant un acte du notaire soussigné, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

Ont comparu:

(a) GMT Communications Partners II, L.P., une société à responsabilité limitée organisée et existant selon les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 1013 Centre Road, Wilmington, Delaware, 19805-1297, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès de Corporation Service Company, 2771 Centreville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, DE 19808, Etats-Unis d'Amérique, sous le numéro 1945395,

ici représentée par Maître Alexandrine Armstrong-Cerfontaine, avocate, demeurant à Luxembourg en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Guernsey, le 20 juillet 2004.

(b) GMT Communications Partners (Holland) II, L.P., une société à responsabilité limitée organisée et existant selon les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 1013 Centre Road, Wilmington, Delaware, 19805-1297, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès de Corporation Service Company, 2771 Centreville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, DE 19808, Etats-Unis d'Amérique, sous le numéro 1952071,

ici représentée par Maître Alexandrine Armstrong-Cerfontaine, avocate, demeurant à Luxembourg en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Guernsey, le 20 juillet 2004.

(c) GMT Communications Partners (Executive Fund) II, L.P., une société à responsabilité limitée organisée et existant selon les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 1013 Centre Road, Wilmington, Delaware, 19805-1297, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès de Corporation Service Company, 2771 Centreville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, DE 19808, Etats-Unis d'Amérique, sous le numéro 2050676,

ici représentée par Maître Alexandrine Armstrong-Cerfontaine, avocate, demeurant à Luxembourg en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Guernsey, le 20 juillet 2004.

Les parties comparantes désignées sous (a) à (c) ci-dessus comparaissent en leur capacité d'associés de la Société et sont désignées ci-après comme les Associés.

Les procurations des Associés, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des Associés et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les Associés, représentés tel que décrit ci-dessus, ont requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

I. que les Associés représentent l'ensemble du capital social émis et souscrit de la Société qui est fixé à 70.000 (soixante-dix mille Euros), divisé en 2.800 (deux mille huit cents) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq Euros) chacune.

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 70.000 (soixante-dix mille Euros) d'un montant de EUR 5.000 (cinq mille Euros) à EUR 65.000 (soixante-cinq mille Euros) par l'annulation et le rachat de 200 (deux cents) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq Euros) chacune détenues par les Associés dans la Société, moyennant paiement en numéraire aux Associés au prorata de leur participation dans la Société d'un montant total de EUR 5.000 (cinq mille Euros);

3. Reconnaissance des transferts de parts sociales effectués par GMT Communications Partners II, L.P. et GMT Communications (Holland) II, L.P. à GMT Communications Partners (Executive Fund) II, L.P. immédiatement après la réduction de capital ci-dessus de la Société;

4. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 35.000 (trente-cinq mille Euros) afin de porter le capital social de la Société de EUR 65.000 (soixante-cinq mille Euros) à EUR 100.000 (cent mille Euros) par la création et l'émission de 1.400 (mille quatre cents) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq Euros) chacune, ensemble avec une prime d'émission d'un montant de EUR 5.596.736 (cinq millions cinq cent quatre-vingt-seize mille sept cent trente-six Euros);

5. Souscription et libération de l'augmentation de capital social mentionnée sous le point 4. ci-dessus;

6. Modification consécutive de l'article 4 des statuts de la Société (les Statuts) de manière à refléter l'augmentation de capital social mentionnée sous le point 4. ci-dessus;

7. Acceptation de nouveaux associés conformément à l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi);

8. Modification du registre des parts sociales de la Société de manière à refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société et avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des parts sociales de la Société; et

9. Divers.

III. que les Associés prennent les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

L'entière du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les Associés étant représentés se considèrent comme dûment convoqués et déclarent avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été préalablement communiqué.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de réduire le capital social de la Société de son montant actuel de EUR 70.000 (soixante-dix mille Euros) d'un montant de EUR 5.000 (cinq mille Euros) à EUR 65.000 (soixante-cinq mille Euros) par l'annulation et le rachat de 200 (deux cents) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq Euros) chacune détenues par les Associés dans la Société, moyennant paiement en numéraire aux Associés au prorata de leur participation dans la Société d'un montant total de EUR 5.000 (cinq mille Euros) comme suit:

<i>Associés</i>	<i>Nombre de parts sociales de la Société Paiement rachetées et annulées</i>	
GMT Communications Partners II, L.P.	184 parts sociales	4.600 EUR
GMT Communications Partners (Holland) II, L.P.	14 parts sociales	350 EUR
GMT Communications Partners (Executive Fund) II, L.P.	2 parts sociales	50 EUR
Total:	200 parts sociales	5.000 EUR

L'Assemblée prend connaissance du transfert de 2 (deux) parts sociales de GMT Communications Partners II, L.P. et de 3 (trois) parts sociales de GMT Communications Partners (Holland) II, L.P. à GMT Communications Partners (Executive Fund) II, L.P. avec effet immédiat après la réduction de capital de la Société ci-dessus.

L'Assemblée décide d'enregistrer que suite à la réduction de capital et des transferts de parts sociales ci-dessus effectués par GMT Communications Partners II, L.P. et GMT Communications Partners (Holland) II, L.P., l'actionnariat de la Société est comme suit:

GMT Communications Partners II, L.P.	2.390 parts sociales
GMT Communications Partners (Holland) II, L.P.	179 parts sociales
GMT Communications Partners (Executive Fund) II, L.P.	31 parts sociales
Total:	2.600 parts sociales

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 35.000 (trente-cinq mille Euros) afin de porter le capital social de la Société de EUR 65.000 (soixante-cinq mille Euros) à EUR 100.000 (cent mille Euros) par la création et l'émission de 1.400 (mille quatre cents) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq Euros) chacune, ensemble avec une prime d'émission d'un montant total de EUR 5.596.736 (cinq millions cinq cent quatre-vingt-seize mille sept cent trente-six Euros).

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer les souscriptions et les libérations de l'augmentation de capital comme suit:

Intervention - Souscription - Libération

Sur ce:

(a) Monsieur Sture Wigart, Consultant, né le 11 mai 1934 à Stockholm, Suède, demeurant à 75 Cadogan Garden, Londres SW3 2RB, Royaume-Uni,

(b) Monsieur Lothar Rapior, Manager, né le 15 mars 1960 à Darmstadt, Allemagne, demeurant à Walter-Petri-Ring 12A, 65232 Taunusstein, Allemagne,

(c) Monsieur Stefan Lindqvist, Chief Executive Officer de DOCU GROUP, né le 12 juillet 1966 à Norrsunda, Suède, demeurant professionnellement à Kirchägerten 3, Blauen BL, CH-4223 Suisse,

(d) Monsieur Lars Gärde, Chief Financial Officer de DOCU GROUP, né le 8 avril 1958 à Lidingö, Suède, demeurant à Ermitagestrasse 16, 4144 Arlesheim, Suisse,

(e) Monsieur Thommy Broolin, Chief Information Officer, né le 8 décembre 1957 à Ljusdal, Suède, demeurant à Disavägen 8, 187 70 Täby, Suède,

Tous ici représentés par Maître Alexandrine Armstrong-Cerfontaine, avocate, demeurant à Luxembourg en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 20 juillet 2004.

(les parties mentionnées (a) à (e) ci-dessus comparaissent pour les besoins de l'augmentation de capital social de la Société et sont désignées ci-après comme les Associés Vendeurs)

déclarent souscrire à l'augmentation de capital social de la Société représentée par 1.400 (mille quatre cents) parts sociales, chacune ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq Euros) et de payer entièrement ces nouvelles parts sociales d'un montant nominal total de EUR 35.000 (trente-cinq mille Euros), et d'une prime d'émission de EUR 5.596.736 (cinq millions cinq cent quatre-vingt-seize mille sept cent trente-six Euros) au moyen d'un apport en nature, comme suit:

A. Les nouvelles parts sociales émises par la Société aux Associés Vendeurs sont souscrites comme suit:

M. Sture Wigart	1.076 parts sociales
M. Lothar Rapior	100 parts sociales
M. Stefan Lindqvist	172 parts sociales
M. Lars Gärde	40 parts sociales
M. Thommy Broolin	12 parts sociales
Total:	1.400 parts sociales

B. L'apport en nature fait par les Associés Vendeurs à la Société consiste en une créance documentée dans une vendor note des Associés Vendeurs (la Vendor Note) d'un montant total de EUR 5.631.736 (cinq millions six cent trente et un mille sept cent trente-six Euros) (la Créance) détenue par les Associés Vendeurs collectivement à l'encontre de DOCU GROUP DEUTSCHE HOLDING GmbH, a société à responsabilité limitée de droit allemand avec siège social à Silberbachstr. 9-11, 65232 Taunusstein, Allemagne (DOCU GmbH).

L'apport en nature de la Créance, d'un montant total de EUR 5.631.736 (cinq millions six cent trente et un mille sept cent trente-six Euros) sera affecté à la valeur comptable de la manière suivante: (i) un montant de EUR 35.000 (trente-cinq mille Euros) devant être affecté au compte capital social nominal de la Société et (ii) un montant de EUR 5.596.736 (cinq millions cinq cent quatre-vingt-seize mille sept cent trente-six Euros) devant être affecté à la prime de réserve de la Société.

La valeur de l'apport en nature de la Créance par les Associés Vendeurs à la Société a été certifiée par (i) un bilan de DOCU GmbH daté du 21 juillet 2004 et signé pour accord par un gérant de DOCU GmbH et (ii) une copie originale de la Vendor Note documentant la Créance et (iii) un certificat daté du 21 juillet 2004 émis par l'administration de DOCU GmbH déclarant que:

1. le bilan annexé du 21 juillet 2004 indique qu'une dette d'un montant de EUR 5.631.736 (cinq millions six cent trente et un mille sept cent trente-six Euros) est à payer par DOCU GROUP DEUTSCHE HOLDING GmbH aux Associés Vendeurs selon les termes d'un contrat de cession de parts sociales daté du 6 juillet 2004 entre, inter alia, les Associés Vendeurs et DOCU GROUP DEUTSCHE HOLDING GmbH;

2. sur base de principes comptables généralement acceptés, la valeur de la Créance qui sera apportée par les Associés Vendeurs à la Société telle que figurant au bilan ci-joint est estimée à un montant de EUR 5.631.736 (cinq millions six cent trente et un mille sept cent trente-six Euros); et

3. à la connaissance de DOCU GROUP DEUTSCHE HOLDING GmbH, la Créance qui sera apportée par les Associés Vendeurs à la Société est librement cessible Associés Vendeurs et n'est soumise à aucune restriction ou grevée d'un gage ou autre droit en limitant sa transférabilité ou en réduisant sa valeur.

Une copie des documents ci-dessus, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte et sera enregistrée avec lui.

L'Assemblée décide que suite à l'augmentation de capital de la Société, l'actionnariat de la Société se compose comme suit:

GMT Communications Partners II, L.P.	2.390 parts sociales
GMT Communications Partners (Holland) II, L.P.	179 parts sociales

GMT Communications Partners (Executive Fund) II, L.P.	31 parts sociales
M. Sture Wigart	1.076 parts sociales
M. Lothar Rapior	100 parts sociales
M. Stefan Lindqvist	172 parts sociales
M. Lars Gärde	40 parts sociales
M. Thommy Brolin	12 parts sociales
Total:	4.000 parts sociales

Les résolutions suivantes sont prises à l'unanimité par ces associés:

Cinquième résolution

En conséquence des troisième et quatrième résolutions ci-dessus, l'Assemblée décide de modifier l'article 4 des Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«Art. 4. Capital

Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 100.000 (cent mille Euros) représenté par 4.000 (quatre mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq Euros) par part sociale.

Le capital social souscrit pourra à tout moment être modifié moyennant résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modifications des Statuts.»

Sixième résolution

L'Assemblée reconnaît qu'immédiatement après la constitution de la Société, chaque associé de la Société entend apporter toutes les parts sociales détenues par chacun d'entre eux dans le capital social de la Société à DOCU GROUP (LUX 2), S.à r.l (DOCU LUX 2), une société en cours de constitution au Luxembourg et conformément à l'article 189 de la Loi, l'Assemblée décide d'approuver les transferts projetés des parts sociales par les associés à DOCU LUX 2.

Septième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des parts sociales de la Société afin d'y refléter les changements mentionnés ci-dessus avec pouvoir et autorité à tout gérant de la Société et avocat ou employé de ALLEN & OVERY LUXEMBOURG, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription (a) des parts sociales nouvellement émises dans le registre des parts sociales de la Société et (b) les transferts des parts sociales conformément aux résolutions ci-dessus.

Estimation des frais

Le montant des frais se rapportant au présent acte sont estimés à environ soixante mille Euros (60.000,- EUR).

Le notaire soussigné qui parle et comprend l'anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes le présent acte est documenté en langue anglaise suivi d'une version française; à la requête des mêmes parties comparantes, il est établi qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire l'original du présent acte.

Signé: A. Armstrong et H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 2 août 2004, vol. 428, fol. 39, case 11. – Reçu 56.317,36 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 août 2004.

H. Hellinckx.

(069784.3/242/390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

SEMIT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 94.050.

Extrait des résolutions des gérants du 28 avril 2004

Siège social:

Le siège social est transféré au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2004, réf. LSO-AT03405. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069012.3/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2004.

MONDAY INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 87.368.

Le bilan pour la période du 16 mai 2002 au 30 juin 2002, enregistré le 17 août 2004, réf. LSO-AT03669, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2004.

Signature.

(068711.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2004.

MONDAY INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 87.368.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré le 17 août 2004, réf. LSO-AT03673, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2004.

Signature.

(068712.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2004.

EDI CONCEPT, Société Civile Immobilière.

Siège social: Luxembourg.

L'an deux mille quatre, le vingt-six juillet.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) I.P.S. CONSULT AND PARTNER'S S.A., ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey, R. C. 71.142,

ici représentée par Monsieur Jean Naveaux, conseil économique, demeurant à B-6761 Latour, 47, rue du 24 août, en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 11 juin 2004.

2) HOM'S DEVELOPPEMENT S.C.I., ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey,

ici représentée par Monsieur Jean Naveaux, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 11 juin 2004.

Les procurations prémentionnées resteront annexées aux présentes.

Lesquelles comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

- que suite à deux cessions de parts datées du 22 avril 2002, dûment acceptées par la société, en conformité avec l'article 1690 du Code civil, I.P.S. CONSULT AND PARTNER'S S.A. et HOM'S DEVELOPPEMENT S.C.I., précitées, sont les seules et uniques associées de la société civile immobilière EDI CONCEPT, Société Civile Immobilière, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 9 novembre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 48 du 14 janvier 2000.

Une copie des déclarations desdites cessions de parts, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire, restera annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Après avoir exposé ce qui précède, les associés se sont réunis en assemblée générale extraordinaire ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée constate que la répartition des parts d'intérêts est la suivante:

1) I.P.S. CONSULT AND PARTNER'S S.A., prénommée, quatre-vingt-dix-huit parts d'intérêts	98
2) HOM'S DEVELOPPEMENT S.C.I., prénommée, deux parts d'intérêts	2
Total: cent parts d'intérêts	100

Deuxième résolution

En conséquence de ce qui précède l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à deux mille quatre cent soixante-dix-huit virgule quatre-vingt-quatorze euros (2.478,94 EUR) représenté par cent (100) parts d'intérêts sans désignation de valeur nominale.»

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes à environ huit cents Euros (800,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Naveaux, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, vol. 21CS, fol. 75, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2004.

G. Lecuit.

(069407.3/220/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2004.

EDI CONCEPT, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2004.

G. Lecuit.

(069408.3/220/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2004.

DRAKE ASSESSMENT & TECHNOLOGIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 72.028.

In the year two thousand four, on the thirtieth day of July.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

DRAKE HOLDINGS LIMITED, a company with registered office at c/o Harry B. Sands, 50 Shirley Street P.O. Box N-624, Bahamas,

here represented by MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., having its registered office in L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F.Kennedy,

by virtue of a proxy given on June 30, 2004,

itself here represented by Mr Marco Dijkerman, director and Mr Paul van Baarle, both residing professionally in Luxembourg,

acting in their respective capacities as director and proxyholder A, empowered to bind the company by their joint signatures.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that, it is the sole actual shareholder of DRAKE ASSESSMENT & TECHNOLOGIES, S.à r.l., a société à responsabilité limitée unipersonnelle, incorporated by a deed of the undersigned notary, residing then in Hesperange on September 23, 1999, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, number 958 of December 14th, 1999,

- that, the sole shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides the creation of two groups of Managers, the Managers A and the Managers B and decides to amend paragraph 1st and paragraph 4th of article 12 of the articles of association which will be read as follows:

«**Art. 12. 1st paragraph.** The company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers composed of Manager(s) A and Manager(s) B. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be revoked *ad nutum*.»

«**Art. 12. 4th paragraph.** The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of one Manager A and one Manager B.»

Second resolution

The sole shareholder decides to qualify:

- the current manager MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. as Manager A, and

- the current managers Mr Robert William Pollock and Mrs Gwen Elizabeth Kennedy as Managers B.

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately seven hundred and fifty Euro (EUR 750.-).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le trente juillet.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

DRAKE HOLDINGS LIMITED, une société ayant son siège à c/o Harry B. Sands, 50 Shirley Street P.O. Box N-624, Bahamas,

ici représentée par MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy,

en vertu d'une procuration datée du 30 juin 2004,

elle-même représentée par Monsieur Marco Dijkerman, directeur et Monsieur Paul van Baarle, employé privé, tous deux demeurant professionnellement à Luxembourg,

agissant en leur qualité respective de directeurs et fondé de pouvoir A, habilité à engager la société par leurs signatures conjointes.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule et unique associée de la société DRAKE ASSESSMENT & TECHNOLOGIES, S.à r.l., une société à responsabilité limitée unipersonnelle, constituée suivant acte du notaire instrumentant alors de résidence à Hesperange, en date du 23 septembre 1999, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 958 du 14 décembre 1999.

- Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de créer deux groupes de gérants, les Gérants A et les Gérants B, et décide de modifier les paragraphes 1^{er} et 4 de l'article 12 des statuts, lesquels seront rédigés comme suit:

«**Art. 12. 1^{er} alinéa.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance composé de Gérant(s) A et de Gérant(s) B. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.»

«**Art. 12. 4^{ème} alinéa.** La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un Gérant A et d'un Gérant B.»

Deuxième résolution

L'associé unique décide de qualifier:

- l'actuel gérant MANACOR (Luxembourg) S.A., de Gérant A, et

- les actuels gérants Monsieur Robert William Pollock et Madame Gwen Elizabeth Kennedy de Gérants B.

Plus rien n'étant fixé à l'ordre du jour, l'assemblée est levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes est évalué à environ sept cent cinquante euros (EUR 750,-).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Dijkerman, P. van Baarle, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, vol. 21CS, fol. 77, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): ff. Tholl.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2004.

G. Lecuit

Notaire

(069366.3/220/96) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2004.

DRAKE ASSESSMENT & TECHNOLOGIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 72.028.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2004.

G. Lecuit

Notaire

(069367.3/220/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2004.

FINANCIERE DU LANDRY S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 102.500.

—
STATUTS

L'an deux mille quatre, le quatre août.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Monsieur Raymond Obermajster, dirigeant d'entreprise, demeurant à 49, rue Notre Dame de Nazareth, F-75003 Paris, né à Paris, le 26 novembre 1942,

ici représentée par Monsieur Karl Guenard, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 30 juillet 2004.

2. LCF EDMOND DE ROTHSCHILD CONSEIL, société anonyme, ayant son siège social à L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais, R. C. Luxembourg B 59.956,

ici représentée par Monsieur Karl Guenard, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 3 août 2004.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Titre I^{er} Dénomination, Siège social, Objet, Durée, Capital social

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de FINANCIERE DU LANDRY S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut être créé par simple décision du conseil d'administration des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer le siège social provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La société aura une durée illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques, se rattachant directement ou indirectement à son objet.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet, notamment en empruntant, en toutes monnaies, par voie d'émission d'obligations et en prêtant aux sociétés dont il est question à l'alinéa précédent.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières dans tous secteurs, qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Art. 3. Le capital social est fixé à soixante et onze millions quatre cent quatre-vingt-sept mille euros (71.487.000,- EUR) représenté par soixante et onze mille quatre cent quatre-vingt-sept (71.487) actions de mille euros (1.000,- EUR) chacune.

Ces actions sont rachetables selon les dispositions de l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

L'assemblée générale pourra autoriser le conseil d'administration à augmenter le capital social initial à concurrence de quatre-vingt-huit millions cinq cent treize mille euros (88.513.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de soixante et onze millions quatre cent quatre-vingt-sept mille euros (71.487.000,- EUR) à cent soixante millions d'euros (160.000.000,- EUR), le cas échéant par l'émission de quatre-vingt-huit mille cinq cent treize (88.513) actions nouvelles de mille euros (1.000,- EUR) chacune, jouissant des mêmes droits que les actions existantes.

En conséquence, l'Assemblée Générale pourra autoriser le Conseil d'Administration à réaliser cette augmentation de capital, spécialement à émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles, à déterminer les conditions de souscription et de libération, à faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires, enfin à arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution, à faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital et enfin, à mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

Sous respect des conditions ci-avant stipulées et par dérogation à l'article 12 ci-après, l'Assemblée Générale pourra autoriser le conseil d'administration à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres.

Conformément aux dispositions de l'article 32-3(5) de la loi modifiée du 10 août 1915, le conseil d'administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.

Le capital autorisé et le capital souscrit peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Art. 4. La société a le pouvoir d'acquérir ses propres actions souscrites et entièrement libérées dans les conditions indiquées par l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, étant entendu que cette acquisition ne pourra être faite qu'au moyen de sommes distribuables y compris la réserve extraordinaire constituée au moyen de fonds touchés par la société comme prime d'émission sur l'émission de ses propres actions ou du produit d'une nouvelle émission effectuée en vue de ce rachat.

Les actions rachetées par la société n'ont aucun droit de vote ni le droit à la distribution d'un dividende ou du produit de liquidation.

Le prix de rachat des actions rachetables sera calculé sur base de l'actif social net conformément à l'article cinq ci-après.

Art. 5. Le prix auquel seront rachetées les actions que la société se propose de racheter en application de l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales sera égal à la valeur nette par action déterminée par le conseil d'administration à la date d'évaluation qui sera le jour de la prise de décision du conseil d'administration de procéder au rachat d'actions selon les modalités fixées ci-après.

La valeur de rachat des actions de la société s'exprimera par un chiffre par action et sera déterminée à la date d'évaluation en divisant les avoirs nets de la société constitués par ses avoirs moins ses engagements à la fermeture des bureaux à ce jour, par le nombre total des actions de la société en circulation lors de cette fermeture des bureaux, le tout en conformité avec les règles d'évaluation ci-dessous ou dans tout cas non couvert par elles, de la manière que le conseil d'administration estimera juste et équitable. Toutes ces règles d'évaluation et de disposition seront conformes aux principes de comptabilité généralement acceptés.

En l'absence de mauvaise foi, négligence grave ou d'erreur manifeste, toute décision prise lors du calcul de la valeur de rachat par le conseil d'administration sera définitive et liera la société ainsi que les actionnaires présents, passés ou futurs.

Règles d'évaluation

A. Les avoirs de la société sont censés comprendre:

- a) toutes liquidités en caisse ou en compte y inclus tout intérêt couru;
- b) tous comptes à recevoir;
- c) tous emprunts, actions, parts de capital, obligations, emprunts convertibles, droits de souscription, warrants, options et autres investissements et titres que la société possède ou pour lesquels elle a pris des engagements (sous réserve d'ajustements possibles d'une manière qui ne soit pas en opposition avec le paragraphe (B)(i) ci-dessous, pour tenir compte de fluctuations dans la valeur marchande des titres provoquées par la vente ex-dividende, ex-droits ou des pratiques similaires;
- d) tous titres et dividendes en titres à recevoir par la société;
- e) tous intérêts courus sur les valeurs mobilières à revenu fixe que possède la société, sauf si les montants en question sont compris ou inclus dans le principal de ces titres;
- f) les frais de premier établissement de la société y inclus les frais d'émission et de distribution des titres de la société pour autant que ces frais n'ont pas été amortis; et
- g) tous les autres avoirs de tous genre et nature avec les frais payés d'avance.

B. La valeur de ces avoirs sera déterminée comme suit:

(i) la valeur de toutes liquidités en caisse ou en compte, comptes à recevoir, frais payés d'avance, dividende en liquide et intérêts déclarés ou courus comme indiqué précédemment et non encore encaissés, sera considérée comme étant le montant total, sauf s'il n'est pas sûr que le montant sera payé ou touché en entier, auquel cas sa valeur sera réduite par la société de sorte qu'elle reflète sa valeur réelle, et les dividendes autres qu'en liquide déclarés et non encore reçus seront comptabilisés et évalués comme dividendes en liquide.

(ii) la valeur de tout emprunt, action, part de capital, obligation, emprunt convertible, droit de souscription, warrant ou option ou autre valeur d'investissement ou titre qui sera coté ou traité sur un marché boursier, sera déterminée à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation en prenant le dernier cours vendeur de la date d'évaluation à la Bourse qui est normalement le marché principal pour cette valeur mobilière, sauf si cette date d'évaluation est un jour férié à cette Bourse, auquel cas l'on appliquera le dernier cours vendeur du jour ouvrable précédent à cette Bourse, le tout enregistré par les moyens usuels applicables (ou en cas de défaut d'un cours vendeur, le dernier cours acheteur enregistré), mais en cas d'urgence ou de circonstances inhabituelles concernant le commerce de ces valeurs mobilières, si le conseil d'administration considère que ce prix ne reflète pas la valeur marchande réelle, il peut lui substituer tel chiffre qui à ses yeux reflète la valeur marchande réelle;

(iii) la valeur de tout investissement ou valeur mobilière comme indiqué précédemment, qui ne sera pas coté ou traité à une Bourse, mais traité à un marché hors Bourse reconnu, sera évaluée d'une manière aussi rapprochée que possible de la méthode décrite dans le paragraphe B (ii) ci-dessus, à moins que le conseil d'administration n'estime qu'une autre forme de cotation reflète mieux sa valeur réelle, auquel cas cette forme de cotation sera utilisée;

(iv) la valeur de tout titre soumis à des restrictions (défini comme un titre dont le prix de revente peut être affecté par des restrictions légales ou contractuelles concernant la vente) que possède la société, sera évaluée d'une manière réelle en toute bonne foi par le conseil d'administration. Parmi les facteurs qui seront considérés pour fixer ces prix figurent la nature et la durée des restrictions affectant la vente du titre, le volume du marché pour des titres de la même

espèce ou pour des titres dans lesquels le titre soumis à restriction est convertible, et, éventuellement l'abattement initial applicable lors de l'acquisition de ce titre sur la valeur marchande de titres de la même classe qui ne sont pas soumis à des restrictions ou de titres dans lesquels ils sont convertibles;

(v) la valeur de tout autre investissement ou valeur mobilière comme indiqué précédemment ou d'autres biens pour lesquels aucune cotation de prix n'est disponible sera la valeur réelle déterminée par le conseil d'administration de bonne foi de telle manière qu'elle soit conforme avec les règles comptables généralement acceptées dans la mesure où elles sont applicables, que le conseil d'administration considère appropriées de temps en temps; et

(vi) nonobstant ce qui précède, à chaque date d'évaluation, où la société se sera engagée à:

1) acquérir un élément d'actif, le montant à payer pour cet élément sera indiqué comme une dette de la société alors que la valeur de l'actif à acquérir sera indiquée comme actif de la société;

2) vendre tout élément d'actif, le montant à recevoir pour cet élément sera indiqué comme un actif de la société et l'élément à livrer ne sera pas renseigné dans les actifs de la société, sous réserve cependant que si la valeur ou la nature exactes de cette contrepartie ou cet élément d'actif ne sont pas connues à la date d'évaluation, alors que leur valeur sera estimée par le conseil d'administration.

C. Les dettes de la société sont censées comprendre:

a) tous emprunts, factures et comptes à payer;

b) tous intérêts courus sur des emprunts de la société (y inclus les commissions courues pour l'engagement à ces emprunts);

c) tous frais courus ou à payer;

d) toutes dettes connues, présentes ou futures, y inclus toutes obligations contractuelles échues de payer en liquide ou en nature, y inclus le montant de tous dividendes ou acomptes sur dividendes non payés déclarés par la société, lorsque la date d'évaluation tombe sur la date de déclaration ou y est postérieure, et le montant de tous les dividendes déclarés, mais pour lesquels les coupons n'ont pas encore été présentés et qui, par conséquent, n'ont pas été payés;

e) une provision suffisante pour des taxes sur la capital jusqu'à la date d'évaluation déterminée de temps en temps par le conseil d'administration et d'autres réserves éventuelles, autorisées et approuvées par le conseil d'administration; et

f) toutes les autres dettes de la société qu'elles qu'en soient l'espèce et la nature renseignées conformément aux règles comptables généralement admises, à l'exception du passif représenté par le capital social, les réserves et bénéfices de la société.

En déterminant le montant de ces dettes, le conseil d'administration peut calculer d'avance des frais d'administration et d'autres frais réguliers ou répétitifs sur une base annuelle ou autre période et il peut échelonner ces frais en portions égales sur la période choisie.

D. Les avoirs nets de la société («Avoirs Nets») représentent les avoirs de la société définis ci-dessus moins les dettes de la société définies ci-dessus à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation où la valeur de rachat est déterminée.

E. Tous investissements, soldes créditeurs ou autres avoirs et dettes de la société dont la valeur est exprimée en une monnaie autre que la devise du capital seront évalués, selon le cas, sur base des taux de change à la date du calcul de la valeur de rachat.

F. Pour déterminer la valeur de rachat, les avoirs nets seront divisés par le nombre d'actions de la société émises et en circulation à la date d'évaluation.

A ces fins:

a) Les actions offertes au rachat conformément au présent article seront considérées comme restant en circulation jusqu'immédiatement après la fermeture des bureaux à la date d'évaluation tel qu'indiqué dans cet article, et à partir du rachat jusqu'au moment du paiement, le prix de rachat sera considéré comme une dette de la société.

b) Les actions de la société souscrites comme émises et en circulation à partir du moment de l'acceptation d'une souscription et de sa comptabilisation dans les livres de la société qui en général, se fera immédiatement après la fermeture des bureaux à la date d'évaluation à laquelle s'applique leur souscription et émission; et les fonds à recevoir seront considérés comme un élément d'actif de la société.

Titre II: Administration, Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs sont rééligibles.

Art. 7. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale. Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télex ou téléfax étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax. Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

Art. 8. Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents.

La société se trouve engagée soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, soit par la signature collective de deux administrateurs.

Art. 9. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par le conseil d'administration agissant par son président ou un administrateur-délégué.

Art. 10. Le conseil d'administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires; ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.

Titre III: Assemblée générale et répartition des bénéfices

Art. 12. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

L'assemblée générale décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net.

Art. 13. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le deuxième mardi du mois d'avril à 9.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Titre IV: Exercice social, Dissolution

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 15. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Titre V: Disposition générale

Art. 16. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1° Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2004.

2° La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2005.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire aux actions du capital social comme suit:

1. LCF EDMOND DE ROTHSCCHILD CONSEIL, société anonyme, préqualifiée, représentée comme dit ci-avant, déclare souscrire 1 action et la libérer intégralement moyennant versement en espèces de sorte que le montant de mille euros (1.000,- EUR) se trouve à la disposition de la société, ce qui a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

2. Monsieur Raymond Obermajster, prénommé, représenté comme dit ci-avant, déclare souscrire 71.486 actions et les libérer par un apport en nature de 11.698.216 actions de la société de droit français STAY BLUE PARTENAIRES SAS, ayant son siège social à F-75003 Paris, 43, rue Notre Dame de Nazareth, représentant 89,17% du capital total de cette société.

En conformité avec l'article 26-1 et 32-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les actions apportées de la société STAY BLUE PARTENAIRES SAS ont été évaluées dans un rapport établi en date du 30 juillet 2004 par HRT REVISION, S.à r.l., réviseur d'entreprises, ayant son siège social à Luxembourg, qui conclut comme suit:

«Conclusion

Sur base des contrôles effectués, la valeur totale de EUR 71.486.000 à laquelle conduit le mode d'évaluation décrit ci-dessus correspond au moins à 71.486 actions d'une valeur nominale de EUR 1.000 chacune de FINANCIERE DU LANDRY S.A. à émettre en contrepartie.»

Il résulte en outre d'un certificat émanant du conseil d'administration de STAY BLUE PARTENAIRES SAS du 30 juillet 2004, que:

«- Monsieur Raymond Obermajster, prénommé, est propriétaire de 11.698.216 actions de la société soit 89,17% du capital social total.

- les 11.698.216 actions apportées sont entièrement libérées;
- Monsieur Raymond Obermajster est le seul ayant droit sur ces actions et ayant les pouvoirs d'en disposer;
- aucune des 11.698.216 actions n'est grevée de gage ou d'usufruit, qu'il n'existe aucun droit à acquérir un tel gage ou usufruit et qu'aucune des actions n'est sujette à saisie.
- il n'existe aucun droit de préemption ou d'autres droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit de s'en voir attribuer une ou plusieurs;
- selon la loi française et les statuts de la société, ces actions sont librement transmissibles.
- toutes les formalités subséquentes à l'apport en nature des actions de la société, requises en France, seront effectuées dès réception d'une copie conforme de l'acte notarié documentant ledit apport en nature.»

Lesdits rapport et certificat resteront, après avoir été signés ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexés aux présentes pour être formalisés avec elles.

Constatation

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Pour les besoins de l'enregistrement, il est déclaré que l'apport en nature est fait sous le fruit des dispositions de l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, telle qu'amendée, prévoyant l'exonération du droit d'apport.

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ sept mille euros (7.000,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant, les comparants, ès qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

1.- L'adresse de la société est fixée à L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

L'assemblée autorise le conseil d'administration de fixer en tout temps une nouvelle adresse dans la localité du siège social statutaire.

2. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

3.- Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur Marc Ambroisien, directeur, né à Thionville (France), le 8 mars 1962, demeurant professionnellement à L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais,

b) Monsieur Reinald Loutsch, sous-directeur principal, né à Pétange, le 18 mai 1962, demeurant professionnellement à L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais,

c) Madame Elise Lethuillier, juriste, née à Dreux (France), le 17 novembre 1972, demeurant professionnellement à L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais,

4.- Est nommée commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE SIMMER & LEREBouLET S.A., ayant son siège social à L-1012 Strassen, 3, rue Belair, R. C. Luxembourg B 73.846.

5.- Les mandats des administrateurs et du commissaire expireront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2010.

6.- Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à un ou plusieurs de ses membres.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: K. Guenard, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, vol. 21CS, fol. 81, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2004.

G. Lecuit.

(070002.3/220/287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

SPORT AND LEISURE BRANDS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 43.612.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04680, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2004.

Signature.

(069020.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2004.

BELROSE PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 84.183.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue en date du 10 août 2004 au siège social de la société que:

Monsieur John P. Zampino, avocat, demeurant à 405, Lexington Avenue; Suite 5002; NY-10174; New York, a été nommé quatrième administrateur de la société jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2007.

Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04187. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068994.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2004.

FRAGRANCE RESOURCES INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 81.420.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré le 17 août 2004, réf. LSO-AT03657, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2004.

Signature.

(068778.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2004.

FRAGRANCE RESOURCES INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 81.420.

Afin de bénéficier de l'exemption de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion, prévu par l'article 316 de la loi sur les sociétés commerciales, les comptes consolidés au 31 décembre 2003 de sa société mère, FRAGRANCE RESOURCES INVESTMENTS, S.à r.l. and its subsidiaries, enregistrés le 17 août 2004, réf. LSO-AT03659, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2004.

Signature.

(068784.3/581/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2004.

ADLER & ZIRVES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3730 Rumelange, 1, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 102.484.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le dix-sept août.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- Monsieur Jean-Paul Adler, fonctionnaire communal, né à Esch-sur-Alzette, le 5 août 1955, demeurant à L-3715 Rumelange, 3, rue du Cimetière;

2.- Madame Sylvie Zirves, épouse de Monsieur Jean-Paul Adler, serveuse, née à Rumelange, le 30 janvier 1963, demeurant à L-3715 Rumelange, 3, rue du Cimetière.

Lesquels comparants, présents ou représentés, ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte des statuts d'une société à responsabilité limitée, qu'ils déclarent constituer entre eux.

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de ADLER & ZIRVES, S.à r.l.

Art. 2. La société a pour objet l'exploitation d'un débit de boissons alcooliques et non alcooliques y compris de la petite restauration.

La société peut faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 3. Le siège social est établi à Rumelange.

Art. 4. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents Euros (EUR 12.400,-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-quatre Euros (EUR 124,-) chacune.

Art. 5. La durée de la société est indéterminée.

Art. 6. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, nommés par l'unique associé ou les associés qui termineront leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions. Ils sont rééligibles et révocables ad nutum et à tout moment.

Art. 7. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction ou la faillite de l'unique ou d'un associé.

Art. 8. Lorsque la société comporte plus d'un associé, les parts sociales sont librement cessibles entre associés, la cession entre vifs tant à titre gratuit qu'à titre onéreux à un non-associé ne pourra se faire que de l'assentiment de tous les associés.

La transmission pour cause de mort, excepté aux héritiers réservataires et au conjoint survivant, requiert l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants qui ont en toute hypothèse un droit de préemption.

Art. 9. Un associé sortant ainsi que les héritiers ou ayants-droits et créanciers d'un associé ne peuvent sous aucun prétexte, requérir l'apposition des scellés sur les biens et papiers de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 11. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par le ou les gérants en exercice, à moins que l'associé unique ou l'assemblée générale des associés n'en décide autrement. Le résultat, actif de la liquidation, après apurement de l'intégralité du passif, sera transmis à l'associé unique ou sera réparti entre les propriétaires des parts sociales, au prorata du nombre de leurs parts.

Art. 12. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, il est référé aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2004.

Souscription

Le capital a été souscrit comme suit:

1.- Monsieur Jean-Paul Adler, prénommé, cinquante et une parts sociales	51
2.- Madame Sylvie Zirves, prénommée, quarante-neuf parts sociales.	49
Total: cent parts sociales	100

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cents Euros (EUR 12.400,-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société.

Frais

Le coût des frais, dépenses, charges et rémunérations sous quelque forme que ce soit, qui sont mis à charge de la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à neuf cents Euros (EUR 900,-).

Décisions

Et aussitôt les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale et, à l'unanimité des voix, ils ont pris les décisions suivantes:

I.- Est nommé gérant de la société:

Monsieur Jean-Paul Adler, fonctionnaire communal, né à Esch-sur-Alzette, le 5 août 1955, demeurant à L-3715 Rumelange, 3, rue du Cimetière.

II.- La société est engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant.

III.- Le siège social de la société se trouve à: L-3730 Rumelange, 1, Grand-rue.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude, date qu'en tête de présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. P. Adler, S. Zirves, F. Kesslerer.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 août 2004, vol. 900, fol. 48, case 2. – Reçu 62 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 20 août 2004.

F. Kesslerer.

(069926.3/219/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY, Société d'Investissement à Capital Fixe.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 61.389.

Following to the directors' resolutions dated 29 October 2003, it has been resolved to appoint Ryan Cregeen as vice-president of the Company.

The Company is bound by the sole signature of any Director, a Managing Director or a Vice-President.

On behalf of SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY

Signature

Director

Suit la traduction française du texte qui précède:

Faisant suite aux résolutions prises par les administrateurs en date du 29 octobre 2003, il a été décidé de nommer Ryan Cregeen en tant que vice-président de la Société.

La Société est engagée par la signature individuelle d'un administrateur ou par la signature individuelle d'un administrateur-délégué ou d'un vice-président.

Pour SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY

Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04206. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069145.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

ACCESS SELF-STORAGE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 64.741.

Following the annual general meeting held on 2 June, 2004, the board of directors is comprised as follows:

Board of Directors:

- Olivier Piani
- C. Ronald Blankenship
- A. Richard Moore Jr.
- Mark Evans

The Company is bound by the sole signature of any one director.

On behalf of
ACCESS SELF-STORAGE HOLDINGS S.A.
Signature
Director

Il résulte d'une assemblée générale tenue le 2 juin 2004, que le conseil d'administration se compose comme suit:

Conseil d'administration:

- Olivier Piani
- C. Ronald Blankenship
- A. Richard Moore Jr.
- Mark Evans

La société est engagée par la signature individuelle d'un administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ACCESS SELF-STORAGE HOLDINGS S.A.
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04132. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069008.3/250/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2004.

CONCERN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 78.256.

Le bilan au 31 octobre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04667, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2004.

Signature.

(069033.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

CONCERN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 78.256.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 15 avril 2004 à 9.00 heures*

L'Assemblée approuve les comptes au 31 octobre 2003 et décide de continuer les activités de la société malgré une perte cumulée qui absorbe la moitié du capital social.

L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de leur mandat au 31 octobre 2003.

Reconduction des mandats de Messieurs Marc Ambroisien, Karl Guénard et Reinald Loutsch en tant qu'Administrateurs et de H.R.T. REVISION, S.à r.l., en tant que Commissaire aux Comptes pour une durée d'une année, leur mandat prenant fin à l'assemblée statuant sur les comptes de l'année 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2004.

Pour la société
Signature
Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04666. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069032.3/817/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

ACCESS SELF-STORAGE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 64.741.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 18 avril 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 21 août 1998.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04145, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(069009.3/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2004.

BOURGHHAUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 78.255.

—
Le bilan au 31 octobre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04775, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2004.

Signature.

(069010.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2004.

H NET HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 79.039.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04684, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2004.

Signature.

(069017.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2004.

INTERNATIONAL PARTNER LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 86, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 82.041.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des associés de la société
INTERNATIONAL PARTNER LUX, S.à r.l., tenue à Luxembourg, le 17 août 2004*

Il résulte d'une assemblée générale des associés de la société à responsabilité limitée INTERNATIONAL PARTNER LUX, S.à r.l., tenue à Luxembourg en date du 17 août 2004 que le siège social est transféré à L-2320 Luxembourg, 86, boulevard de la Pétrusse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

T. Brasseur

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04325. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069019.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2004.

CRQ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 80.865.

—
Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(068838.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2004.

**S.I.E.T., SOCIETE D'INVESTISSEMENT DANS DES ENTREPRISES TOURISTIQUES S.A.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 8.826.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04671, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2004.

Signature.

(069022.3/817/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2004.

MORISSON S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 75.790.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2004, réf. LSO-AT04510, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2004.

Signatures.

(069024.3/1172/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2004.

VALUABLE ASSETS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 69.406.

—
Le bilan au 31 décembre 2001 et annexes, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04273, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069240.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

VALUABLE ASSETS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 69.406.

—
Le bilan au 31 décembre 2002 et annexes, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04284, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069239.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

VALUABLE ASSETS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 69.406.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 26 juillet 2004 que:

- Le siège social est transféré du 3, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg au 10, rue Nicolas Adames, L-1114 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04288. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069232.3/317/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

ERSTADT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 79.036.

Le bilan au 30 novembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04662, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2004.

Signature.

(069035.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

ERSTADT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 79.036.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 21 mai 2004 à 11.00 heures*

L'Assemblée approuve les comptes au 30 novembre 2003 et décide de continuer les activités de la société malgré une perte cumulée qui absorbe la moitié du capital social.

L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de leur mandat au 30 novembre 2003.

Reconduction des mandats de Messieurs Marc Ambroisien, Karl Guénard et Reinald Loutsch en tant qu'Administrateurs et de H.R.T. REVISION, S.à r.l., en tant que Commissaire aux Comptes pour une durée d'une année, leur mandat prenant fin à l'assemblée statuant sur les comptes de l'année 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04660. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069034.3/817/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

MUSICONT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 10.759.

Constituée par-devant M^e André Schwachtgen, notaire alors de résidence à Pétange, en date du 27 février 1973, acte publié au Mémorial C n° 75 du 2 mai 1973, modifiée par-devant Maître Frank Baden, notaire alors de résidence à Mersch et maintenant à Luxembourg, en date du 21 décembre 1977, acte publié au Mémorial C n° 37 du 27 février 1978, modifiée par-devant le même notaire en date du 15 octobre 1981, acte publié au Mémorial C n° 1 du 4 janvier 1982, modifiée par-devant le même notaire en date du 26 octobre 1993, acte publié au Mémorial C n° 600 du 17 décembre 1993, modifiée par-devant le même notaire en date du 4 décembre 1996, acte publié au Mémorial C n° 123 du 14 mars 1997. Le capital a été converti en EUR en date du 17 mai 2000; l'acte afférent a été publié par extrait au Mémorial C n° 703 du 28 septembre 2000. Les statuts ont été modifiés par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 28 juin 2004, acte en voie de publication.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03744, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MUSICONT S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.(anc. KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.)

Signature

(069042.3/528/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

INTERNATIONAL REGENCY ARTISTIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 63.372.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

J. Elvinger.

(069087.3/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

INVECOM MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 76.350.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04642, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2004.

Signature.

(069039.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

INVECOM MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 76.350.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 juillet 2004

- Approbation des comptes au 31 octobre 2003.

- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.

- Reconduction du mandat du commissaire aux comptes, PricewaterhouseCoopers LUXEMBOURG, pour une année; son mandat prendra fin à l'assemblée générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04640. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069038.3/817/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

BOYAR ESTATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 81.300.

Constituée par-devant Me Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 décembre 2000, acte publié au Mémorial C n° 918 du 24 octobre 2001, modifiée par-devant le même notaire en date du 18 juin 2001, acte publié au Mémorial C n° 48 du 10 janvier 2002, en date du 19 septembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 289 du 21 février 2002 et en date du 29 août 2003, acte publié au Mémorial C n° 1076 du 16 octobre 2003.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03750, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BOYAR ESTATES S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.(anc. KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.)

Signature

(069043.3/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

GROSVENOR RETAIL EUROPEAN PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J. F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 96.586.

Constituée par-devant Me Jean Seckler, notaire alors de résidence à Junglinster, en date du 23 octobre 2003, acte publié au Mémorial C n° 1273 du 1^{er} décembre 2003.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03756, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GROSVENOR RETAIL EUROPEAN PROPERTIES S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(069044.3/528/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

DORBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 79.034.

Le bilan au 30 novembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04657, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2004.

Signature.

(069037.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

DORBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 79.034.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 21 mai 2004 à 9.00 heures*

L'Assemblée approuve les comptes au 30 novembre 2003 et décide de continuer les activités de la société malgré une perte cumulée qui absorbe la moitié du capital social.

L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de leur mandat au 30 novembre 2003.

Reconduction des mandats de Messieurs Marc Ambroisien, Karl Guénard et Reinald Loutsch en tant qu'Administrateurs et de H.R.T. REVISION, S.à r.l., en tant que Commissaire aux Comptes, pour une durée d'une année, leur mandat prenant fin à l'assemblée statuant sur les comptes de l'année 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04653. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069036.3/817/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

INVESCO GT INVESTMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 7.443.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2004, réf. LSO-AS03661, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2004.

Pour INVESCO GT INVESTMENT FUND SICAV

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(069059.3/1126/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

VIDEO REMOTA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 91.811.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 10 février 2003, acte publié au Mémorial C n° 367 du 4 avril 2003.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03792, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VIDEO REMOTA, S.à r.l.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(069071.3/528/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

S.S.I. HOLDING A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 23, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 47.907.

Constituée par-devant Me Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 13 juin 1994, acte publié au Mémorial C n° 395 du 13 octobre 1994, modifiée par-devant le même notaire en date du 25 avril 1996, acte publié au Mémorial C n° 376 du 6 août 1996 et en date du 24 décembre 1999, acte publié au Mémorial C n° 306 du 26 avril 2000. Le capital a été converti en EUR par acte sous seing privé en date du 16 octobre 2000, avis publié au Mémorial C n° 390 du 11 mars 2002.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03781, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour S.S.I. HOLDING A.G.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(069057.3/528/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

S.S.I. HOLDING A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 23, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 47.907.

Constituée par-devant Me Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 13 juin 1994, acte publié au Mémorial C n° 395 du 13 octobre 1994, modifiée par-devant le même notaire en date du 25 avril 1996, acte publié au Mémorial C n° 376 du 6 août 1996, et en date du 24 décembre 1999, acte publié au Mémorial C n° 306 du 26 avril 2000. Le capital a été converti en EUROS en date du 16 octobre 2000, acte publié par extrait au Mémorial C n° 390 du 11 mars 2002.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03775, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour S.S.I. HOLDING A.G.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(069055.3/528/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

AVON LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 98.931.

Il résulte du transfert des parts sociales en date du 26 avril 2004 que:

- AVON INTERNATIONAL OPERATIONS INC., ayant son siège social au 1345 Ave of the Americas, New York, Etats Unis d'Amerique a transféré le 26 avril 2004 l'intégralité des parts sociales (500) à AVON INTERNATIONAL HOLDINGS COMPANY ayant son siège social à Scotia Centre, P.O. Box 268GT, Grand Cayman, Cayman Islands.

Luxembourg, le 26 avril 2004.

Pour extrait conforme

C. R. Mathews

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03837. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(069078.3/631/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

NEW WEAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 101.034.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(068850.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2004.

VANTICO GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.
R. C. Luxembourg B 72.959.

—
Extrait (i) des résolutions du Conseil d'Administration de la Société prises par voie circulaire le 6 juillet 2004 et (ii) des résolutions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires de la Société, tenue le 9 juillet 2004

Le Conseil d'Administration et l'assemblée générale des actionnaires de la Société ont pris acte de la démission de Monsieur Patrick W. Thomas en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 1^{er} juillet 2004.

Pour extrait et publication

VANTICO GROUP S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04679. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069079.3/253/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

GSM GOLD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 40.654.

—
Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société en date du 25 septembre 2003:

- la délibération sur les comptes annuels au 30 juin 2003 est reportée à une date ultérieure.

- les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont provisoirement renouvelés jusqu'à la date de l'assemblée générale ajournée.

Luxembourg, le 25 septembre 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2004, réf. LSO-AM02633. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069080.3/631/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

INDES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 65.867.

—
Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04727, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2004.

Signature.

(069082.3/1035/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

ANN RENT A CAR INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 71.173.

—
EXTRAIT

En l'absence de conclusion d'un contrat de bail ou d'un contrat de domiciliation à l'adresse ci-après indiquée, le siège social de la société au 7, Grand-rue à L-1661 Luxembourg, est dénoncé avec effet immédiat.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour la société FIDUFISC S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2004, réf. LSO-AT02186. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069100.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

FIRST SYSTEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7353 Lorentzweiler, 34, rue de Blaschette.
R. C. Luxembourg B 87.148.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 août 2004, réf. LSO-AT03211, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FIRST SYSTEM S.A.

Signature

(069097.3/1185/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

SINPAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 71.396.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04728, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SINPAR HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(069099.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

SAVANE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 57.837.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04744, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

(069101.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

COPIERS & SERVICES S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 95.117.

EXTRAIT

En l'absence de conclusion d'un contrat de bail ou d'un contrat de domiciliation à l'adresse ci-après indiquée, le siège social de la société au 7, Grand-rue à L-1661 Luxembourg, est dénoncé avec effet immédiat.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour la société FIDUFISC S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01516. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069103.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

**CEREP LA CHAPELLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. CEREP INVESTMENT THREE, S.à r.l.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 100.712.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(068852.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2004.

MEASH HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.085.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04750, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

(069104.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

KUNO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 60.331.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 31 mars 2004

Résolution 1

NATIONWIDE MANAGEMENT S.A. ayant son siège social 60, Grand-rue, 1^{ère} Etage, L-1660 Luxembourg a été nommée Administrateur-Délégué avec effet immédiat.

Luxembourg, le 31 mars 2004.

Pour KUNO S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04938. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069114.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

ADVANCE COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 92.978.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04823, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(069479.3/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2004.

ADVANCE COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 92.978.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'associé unique qui s'est tenue le 10 août 2004

A l'Assemblée Générale Ordinaire de l'associé unique d'ADVANCE COMPANY, S.à r.l. (la «société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion au 31 décembre 2003;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003;
- d'allouer la perte de l'exercice de EUR 84,50 dans les comptes «perte à reporter»;
- d'accorder décharge pleine et entière aux Gérants pour toutes les opérations effectuées jusqu'au 31 décembre 2003.

Luxembourg, le 10 août 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04822. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069488.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2004.

IMALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 90.395.

Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 14 juin 2004

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Patrick Rochas;
- Monsieur Maurice Houssa;
- Madame Catherine Calvi.

L'Assemblée décide de nommer MAZARS aux fonctions de commissaire aux comptes en remplacement de EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG) dont le mandat est échu.

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle à tenir en 2010.

P. Rochas
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04768. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069125.3/636/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

ORMEAUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 63.852.

Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 5 juillet 2004

L'Assemblée décide de nommer MAZARS aux fonctions de commissaire aux comptes en remplacement de EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG) dont il terminera le mandat.

Le mandat du commissaire aux comptes ainsi nommé viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2009.

P. Rochas
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04766. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069127.3/636/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

L'EPICERIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 17, rue Louvigny.
R. C. Luxembourg B 83.153.

L'adresse du siège de la S.à r.l. L'EPICERIE est transféré du no 3, rue Chimay à L-1946 Luxembourg, 17, rue Louvigny.
Luxembourg, le 3 août 2004.

M. Rodenbourg
Associé-gérant

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01869. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069159.3/207/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

KUDELSKI LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,- EUR.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 85.284.

Par résolution datée du 9 juin 2004, l'associé unique de la société KUDELSKI LUXEMBOURG, S.à r.l. a décidé de transférer le siège social de la société du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2004.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04811. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069191.3/581/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY, Société d'Investissement à Capital Fixe.

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 61.389.

Following the annual general meeting held on 30 June, 2004, the board of directors and officers are comprised as follows:

Board of Directors:

- C. Ronald Blankenship,
- Alec Burger,
- Michael Eisenson,
- Jay O. Light,
- James T. Mauck,
- François Moes,
- A. Richard Moore, Jr.,
- Olivier Piani,
- William D. Sanders.

Managing Director:

- A. Richard Moore, Jr.,

Vice-President:

- Ryan Cregeen.

The Company is bound by the sole signature of any director, a Managing Director or a Vice-President.

On behalf of SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY

*Signature
Director*

Suit la traduction française du texte qui précède:

Il résulte d'une assemblée tenue le 30 juin 2004, que le conseil d'administration et des représentants se compose comme suit:

Conseil d'administration:

- C. Ronald Blankenship,
- Alec Burger,
- Michael Eisenson,
- Jay O. Light,
- James T. Mauck,
- François Moes,
- A. Richard Moore, Jr.,
- Olivier Piani,
- William D. Sanders.

Administrateur-délégué:

- A. Richard Moore, Jr.,

Vice-Président:

- Ryan Cregeen.

La Société est engagée par la signature individuelle d'un administrateur ou par la signature individuelle d'un administrateur-délégué ou d'un vice-président.

Pour SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY

Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04205. – Reçu 16 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(069143.3/250/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

RIGHT MANAGEMENT CONSULTANTS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 19, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 39.128.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2004, réf. LSO-AR00559, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(069187.3/657/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

AMBARES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 45.388.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 30 juin 2004

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Gérard Thuilliez,
- Monsieur Serge Balduchelli,
- Madame Marie-Claude Locatelli.

L'Assemblée décide de nommer aux fonctions de commissaire aux comptes la société MAZARS en lieu et place de la société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2009.

Luxembourg, le 14 juillet 2004.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04765. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069129.3/636/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

CLOST S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 25.286.

La FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG dénonce, avec effet au 31 juillet 2004, le siège social de la société CLOST S.A., sis à L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.

Monsieur Aloyse Scherer et Monsieur Gilbert Divine démissionnent, avec effet au 31 juillet 2004, en tant qu'administrateurs de la société CLOST S.A.

La FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A. démissionne, avec effet au 31 juillet 2004, comme Commissaire aux comptes de la société CLOST S.A.

Luxembourg, le 2 août 2004.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2004, réf. LSO-AT02209. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069174.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

CENTAUR INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 39.541.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2004, réf. LSO-AS05823, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(069189.3/657/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

D.E.H. HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 10.013.517,- USD.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 62.815.

Par résolution tenue en date du 29 juin 2004, l'actionnaire unique de la société D.E.H. HOLDINGS, S.à r.l. a décidé de transférer le siège social du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04817. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069195.3/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

HILOS S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 25.813.

La FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG dénonce, avec effet au 31 juillet 2004, le siège social de la société HILOS S.A., sis à L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.

Monsieur Gilbert Divine démissionne, avec effet au 31 juillet 2004, en tant qu'administrateur de la société HILOS S.A.
Monsieur Affi Scherer démissionne, avec effet au 31 juillet 2004, comme Commissaire aux comptes de la société HILOS S.A.

Luxembourg, le 2 août 2004.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2004, réf. LSO-AT02211. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069177.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

DILOS S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 25.680.

La FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG dénonce, avec effet au 31 juillet 2004, le siège social de la société DILOS S.A., sis à L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.

Monsieur Aloyse Scherer et Monsieur Gilbert Divine démissionnent, avec effet au 31 juillet 2004, en tant qu'administrateurs de la société DILOS S.A.

La FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A. démissionne, avec effet au 31 juillet 2004, comme Commissaire aux comptes de la société DILOS S.A.

Luxembourg, le 2 août 2004.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2004, réf. LSO-AT02213. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069181.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

APROVIA LUXEMBOURG GROUPE USINE NOUVELLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 87.985.

Le bilan pour la période du 17 juin 2002 au 30 juin 2003, enregistré le 18 août 2004, réf. LSO-AT04259, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Signature.

(069204.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

BEVERLI PARTICIPATIONS FINANCIERES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 50.799.

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 20 août 2004 nous vous prions d'apporter le changement suivant au registre de commerce:

1. Monsieur Alastair Matthew Cunningham, consultant, demeurant à Office N° 102, Pargas Str. N° 9, Nicosia 1065 Chypre, démissionne de son poste d'administrateur et d'administrateur-délégué et est remplacé au Conseil d'Administration par:

- Monsieur Roberto Rodriguez Bernal, consultant, né le 25 avril 1953 à Panama, demeurant à El Dorado - Home N° 7, boulevard Marcasa, Corregimiento de Rio Abajo, Panama City, Republic of Panama (administrateur et administrateur-délégué).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2004.

G. Brimeyer.

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2004, réf. LSO-AT05062. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069316.3/637/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2004.

MEIF LUXEMBOURG HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 97.123.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de MEIF LUXEMBOURG HOLDINGS S.A. tenue en date du 4 août 2004, il a été décidé de:

- fixer le nombre d'administrateur à quatre, avec effet immédiat.
- nommer au poste d'administrateur, M. Bruno Bagnouls, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes au 31 mars 2009, et qui se tiendra en 2010, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2004, réf. LSO-AT02466. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069188.3/581/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

VWR INTERNATIONAL NORTH AMERICA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 369.875,-.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 101.691.

En date du 3 août 2004, VWR INTL. HOLDINGS INC, ayant son siège social au 2751, Centerville Road Wilmington, 19808 Delaware, United States, immatriculée au registre du commerce de Delaware, United States, sous le n° 3762662 a apporté 14.795 parts sociales de la société VWR INTERNATIONAL NORTH AMERICA, S.à r.l. à VWR INTERNATIONAL EUROPE, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, immatriculée au RCS Luxembourg sous le n° B. 101.701

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04253. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069194.3/581/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

ADICCHAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 97.349.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04819, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(069519.3/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2004.

ADICCHAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 97.349.

A l'Assemblée Générale Ordinaire de l'associé unique de ADICCHAR, S.à r.l., (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion au 31 décembre 2003;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003;
- d'allouer la perte de l'exercice de EUR 65,75 dans les comptes pertes à reporter;
- d'accorder décharge pleine et entière aux Gérants pour toutes les opérations effectuées jusqu'au 31 décembre 2003.

Luxembourg, le 25 mai 2004.

T.C.G. GESTION S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04820. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069523.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2004.

ANGLO DIAMOND INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 102.448.

STATUTES

In the year two thousand and four, on the thirtieth of July.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of his colleague Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, who shall remain depositary of the present minutes.

There appeared:

ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG S.A., R. C. B number 69.788, a company with registered office at L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance,

here represented by Mr Brendan Kirkpatrick, private employee, with professional address at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg,

by virtue of a proxy given in Luxembourg, on July 29, 2004.

Said proxy after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

This appearing party intends to incorporate a société à responsabilité limitée unipersonnelle, the Articles of which it has established as follows:

Title I.- Form - Object - Name - Registered office - Duration

Art. 1. There is hereby formed a «société à responsabilité limitée unipersonnelle» which will be governed by actual laws, especially the laws of August 10th, 1915 on commercial companies, of September 18th, 1933 on «sociétés à responsabilité limitée» and their modifying laws in particular that of December 28th, 1992 relating to the société à responsabilité limitée unipersonnelle, and by the present Articles of Incorporation.

A member may join with one or more other person(s) at any time to form a joint membership and likewise they may at any time dissolve such joint membership and restore the unipersonnelle status of the Company.

Art. 2. The object of the Company is to perform in Luxembourg as well as abroad, in whatsoever form, any industrial, commercial, financial, personal or real estate property transactions which are directly in connection with the creation, management and financing, in whatsoever form, of any undertakings and companies whose object is the performance of any activities in whatsoever form, as well as the management and development, permanently or temporarily, of the portfolio created for this purpose. The Company shall be considered as a «Société de Participations Financières» according to the applicable provisions.

The Company may take participating interests by any means in any business, undertakings or companies having the same, analogous or connected object or which may favour its development or the extension of its operations.

Art. 3. The Company is incorporated under the name of ANGLO DIAMOND INVESTMENTS, S.à r.l.

Art. 4. The Company has its Head Office in the City of Luxembourg.

The Head Office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg.

Art. 5. The Company is constituted for an undetermined period.

Title II.- Capital - Shares

Art. 6. The Company's capital is set at one hundred and fifty million (150,000,000.-) United States Dollars (USD) represented by five million (5,000,000) shares of a par value of thirty (30.-) United States Dollars (USD) each, all fully subscribed and entirely paid up.

Each share confers the right to a fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 7. Shares may be freely transferred by a sole member to a living person or persons including by way of inheritance or in the case of liquidation of a husband and wife's joint estate.

If there is more than one member, the shares are freely transferable among members. In the same way they are transferable to non-members but only with the prior approval of the members representing at least three quarters of the capital. In the same way the shares shall be transferable to non-members in the event of death only with the prior approval of the owners of shares representing at least three quarters of the rights owned by the survivors.

In the case of a transfer in accordance with the provisions of Article 189 of the law dated 10 August 1915 on commercial companies, the value of a share is based on the average balance sheet of the last three years and, in case the Company counts less than three financial years, it is established on basis of the balance sheet of the last year or of those of the last two years.

Title III.- Management

Art. 8. The Company is managed by one or more managers, either members or not, appointed and removed by the sole member or, as the case may be, the members.

The manager(s) shall be appointed for an unlimited period and are invested with the broadest powers with regard to third parties.

Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or several attorneys in fact, either members or not.

Title IV.- Decisions of the sole member - Collective decisions of the members

Art. 9. The sole member exercises the powers devolved to a meeting of members by the dispositions of section XII of the law of August 10th, 1915 on sociétés à responsabilité limitée.

As a consequence thereof, all decisions which exceed the powers of the managers are taken by the sole member.

In the case of more than one member, the decisions which exceed the powers of the managers shall be taken by the meeting.

Title V.- Financial year - Balance sheet - Distributions

Art. 10. The Company's financial year runs from the first of January to the thirty-first of December of each year.

Art. 11. Each year, as of the thirty-first of December, there will be drawn up a record of the assets and liabilities of the Company, as well as a profit and loss account.

The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year, five percent of the net annual profit of the Company shall be transferred to the Company's legal reserve until such time as the legal reserve amounts to one tenth of the issued capital. If at any time and for any reason whatsoever the legal reserve falls below one tenth of the issued capital, the five percent annual contribution shall be resumed until such one tenth proportion is restored.

The excess is attributed to the sole member or distributed among the members if there is more than one. However, the sole member or, as the case may be, a meeting of members may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of any reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Title VI.- Dissolution

Art. 12. The Company is not automatically dissolved by the death, the bankruptcy, the interdiction or the financial failure of a member.

In the event of the dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by the manager or managers in office or failing them by one or more liquidators appointed by the sole member or by a general meeting of members. The liquidator or liquidators shall be vested with the broadest powers in the realization of the assets and the payment of debts.

The assets after deduction of the liabilities shall be attributed to the sole member or, as the case may be, distributed to the members proportionally to the shares they hold.

Title VII.- General provisions

Art. 13. For all matters not provided for in the present Articles of Incorporation, the members shall refer to the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended.

Transitory provision

The first financial year shall begin today and finish on 31 December, 2004.

Subscription and payment

All the shares have been entirely subscribed by ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG S.A., prenamed.

They have been fully paid up by ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG S.A., prenamed, by a contribution in kind consisting of all assets and liabilities of its Swiss Branch, established in Fribourg, Switzerland.

These assets and liabilities have a total value of USD 187,000,000.- of which an amount of USD 150,000,000.- is attributed to the share capital and an amount of USD 37,000,000.- is attributed to the share premium.

It results from a certificate issued on July 29, 2004 by Mr Theo Bosman, acting as director of ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG S.A., that:

1. The Company operates a branch in Switzerland («the Swiss Branch»).
2. The assets and liabilities of the Swiss Branch are as recorded in the attached balance sheet of the Swiss Branch as at July 29, 2004. The value of the Swiss Branch is USD 187,000,000.
3. The Company has full ownership of such assets.
4. All of such assets are free from any charge or encumbrance save as arises from the agreement by the Company to contribute such assets to ANGLO DIAMOND INVESTMENTS, S.à r.l. in the manner described below.
5. All of such assets are freely transferable and all legal and regulatory requirements for the due transfer of such assets to ANGLO DIAMOND INVESTMENTS, S.à r.l. have been or will be complied with.
6. The Company has resolved to contribute all of the assets and liabilities of the Swiss Branch to the capital of ANGLO DIAMOND INVESTMENTS, S.à r.l., a company to be incorporated under the laws of Luxembourg, in consideration of the issue by ANGLO DIAMOND INVESTMENTS, S.à r.l. of 5,000,000 shares of USD 30.00 each to the Company and for an aggregate premium of USD 37,000,000.

Such certificate and balance sheet, after signature *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Valuation

For all purposes the contribution in kind is valued at one hundred and fifty-five million three hundred and twenty-eight thousand five hundred and fifteen euro sixty-five cent (EUR 155,328,515.65).

Capital tax

Since the contribution in kind consists in all assets and liabilities of a Swiss Branch of a company incorporated in the European Union, into a new company the Company refers to article 4-1 of the law of December 29, 1971 which provides a tax exemption in such case.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about eight thousand six hundred and fifty (8,650.-) Euro.

Resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the sole partner, representing the entirety of the subscribed capital has passed the following resolutions:

1) The following are appointed managers of the Company for an unlimited period:

a) Mrs Gillian Fay Adams, Human Resources Manager, born in Bexley Heath (UK) on August 2, 1958, with professional address at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

b) Mr Theodorus Adrianus Maria Bosman, accountant, born in Amsterdam (NL) on January 28, 1954, with professional address at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

The Company is validly bound by the signature of any two directors.

2) The Company shall have its registered office at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg.

In faith of which We, the undersigned notary, have set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day and year named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing party, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the appearer's proxyholder, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le trente juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

A comparu:

ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG S.A., R. C. B numéro 69.788, une société avec siège social à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance,

ici représentée par Monsieur Brendan Kirkpatrick, employé privé, avec adresse professionnelle au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 29 juillet 2004.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par son mandataire, déclaré vouloir constituer une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. - Forme juridique - Objet - Dénomination - Siège - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives en particulier celle du 28 décembre 1992 relative à la société à responsabilité limitée unipersonnelle, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, l'associée peut s'adjoindre un ou plusieurs coassociés et, de même, les futurs associés peuvent prendre les mesures appropriées tendant à rétablir le caractère unipersonnel de la Société.

Art. 2. La Société a pour objet tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet dans la mesure où la Société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

Art. 3. La Société prend la dénomination de ANGLO DIAMOND INVESTMENTS, S.à r.l.

Art. 4. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg.

Art. 5. La durée de la Société est illimitée.

Titre II.- Capital - Parts

Art. 6. Le capital social est fixé à cent cinquante millions (150.000.000,-) de dollars US (USD), représenté par cinq millions (5.000.000) de parts sociales d'une valeur nominale de trente (30,-) dollars US (USD) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

Chaque part sociale donne droit à une fraction des avoirs et bénéfices de la Société en proportion directe au nombre des parts sociales existantes.

Art. 7. Toutes cessions entre vifs de parts sociales détenues par l'associé unique comme leur transmission par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux, sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles dans ce même cas à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être dans le même cas transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de cession conformément aux dispositions de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, la valeur d'une part est évaluée sur base du bilan moyen des trois dernières années et, si la Société ne compte pas trois exercices, le prix est établi sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années.

Titre III.- Gérance

Art. 8. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révoqués par l'associé unique ou par les associés.

Le ou les gérant(s) sont nommés pour une durée indéterminée et ils sont investis vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, associés ou non.

Titre IV.- Décisions de l'associé unique - Décisions collectives d'associés

Art. 9. L'associée unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associée unique.

En cas de pluralité d'associés, les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants seront prises en assemblée.

Titre V.- Année sociale - Bilan - Répartitions

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 11. Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net annuel de la Société sera transféré à la réserve légale de la Société jusqu'à ce que cette réserve atteigne un dixième du capital souscrit. Si à un moment quelconque et pour n'importe quelle raison, la réserve légale représentait moins de un dixième du capital social, le prélèvement annuel de cinq pour cent reprendrait jusqu'à ce que cette proportion de un dixième soit retrouvée.

Le surplus du bénéfice net est attribué à l'associée unique ou, selon le cas, réparti entre les associés. Toutefois, l'associée unique, ou, selon le cas, l'assemblée des associés à la majorité fixée par les lois afférentes, pourra décider que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou être versé à un fonds de réserve extraordinaire.

Titre VI.- Dissolution

Art. 12. La Société n'est pas dissoute automatiquement par le décès, la faillite, l'interdiction ou la déconfiture d'un associé.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonctions ou, à défaut, par un ou plusieurs liquidateur(s) nommé(s) par l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée des associés. Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera attribué à l'associée unique ou, selon le cas, partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils seront alors propriétaires.

Titre VII.- Dispositions générales

Art. 13. Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, le ou les associés se réfèrent à la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2004.

Souscription et libération

Les parts sociales ont été entièrement souscrites par ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG S.A., préqualifiée.

Elles ont été entièrement libérées par ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG S.A., préqualifiée, par l'apport en nature se composant de tous les actifs et passifs de sa branche suisse, établie à Fribourg, Suisse.

Ces actifs et passifs ont une valeur totale de USD 187.000.000,- dont un montant de USD 150.000.000,- est attribué au capital social et un montant de USD 37.000.000,- est attribué à la prime d'émission.

Il résulte d'un certificat émis le 29 juillet 2004 par Monsieur Theo Bosman, agissant en tant qu'administrateur de ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG S.A., que:

1. La Société gère une succursale en Suisse («la Succursale Suisse»).

2. Les actifs et passifs de la branche suisse sont repris dans le bilan joint de la succursale suisse au 29 juillet 2004. La valeur de la branche suisse est de USD 187.000.000,-.

3. La Société a la pleine propriété de ces actifs.

4. Tous ces actifs sont libres de toutes charges sauf celles résultant de la convention par la Société de contribuer ces actifs à ANGLO DIAMOND INVESTMENTS, S.à r.l. de la manière décrite ci-dessous.

5. Tous ces actifs sont librement transmissibles et toutes les obligations légales et réglementaires pour le transfert de ces actifs à ANGLO DIAMOND INVESTMENTS, S.à r.l. ont été ou seront remplies.

6. La Société a décidé de contribuer tous ses actifs et passifs de la branche suisse au capital de ANGLO DIAMOND INVESTMENTS, S.à r.l., une société à constituer sous la loi luxembourgeoise, contre l'émission par ANGLO DIAMOND INVESTMENTS, S.à r.l. de 5.000.000 de parts sociales de USD 30,00 chacune à la Société et pour une prime d'un montant total de USD 37.000.000.

Ces certificat et bilan, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire demeureront annexés aux présentes pour être enregistrés en même temps.

Evaluation

A toutes fins utiles, l'apport en nature est évalué à cent cinquante-cinq millions trois cent vingt-huit mille cinq cent quinze euros soixante-cinq cents (EUR 155.328.515,65).

Droit d'apport

L'apport en nature consistant en la totalité des actifs et passifs d'une succursale suisse d'une société constituée dans l'Union Européenne à une nouvelle société, la Société se réfère à l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971 qui prévoit l'exonération du droit d'apport dans ce cas.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à huit mille six cent cinquante (8.650,-) euros.

Résolutions

Et à l'instant l'associée unique, représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants de la Société pour une durée indéterminée:

a) Madame Gillian Fay Adams, «Human Resources Manager», née à Bexley Heath (UK) le 2 août 1958, avec adresse professionnelle au 48, rue de Bragançe, L-1255 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

b) Monsieur Theodorus Adrianus Maria Bosman, «accountant», né à Amsterdam (NL) le 28 janvier 1954, avec adresse professionnelle au 48, rue de Bragançe, L-1255 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

La Société est valablement engagée par la signature conjointe de deux gérants.

2) Le siège de la Société est fixé au 48, rue de Bragançe, L-1255 Luxembourg.

Dont acte.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par le présent qu'à la requête de la comparante le présent acte de constitution est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: B. Kirkpatrick, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, vol. 21CS, fol. 79, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2004.

A. Schwachtgen.

(069662.3/230/286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2004.

FORUM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 37.634.

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 20 août 2004 est intervenu le changement suivant:

1. Monsieur Alastair Matthew Cunningham, consultant, demeurant à Office N° 102, Pargas Str. N° 9, Nicosia 1065 Chypre, démissionne de son poste d'administrateur et est remplacé au Conseil d'Administration par:

- Monsieur Roberto Rodriguez Bernal, consultant, né le 25 avril 1953 à Panama, demeurant à El Dorado - Home N° 7, boulevard Marcasa, Corregimiento de Rio Abajo, Panama City, Republic of Panama (administrateur).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2004.

G. Brimeyer.

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2004, réf. LSO-AT05057. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069313.3/637/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2004.

ROMPIRE HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 64.161.

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 20 août 2004 est intervenu le changement suivant:
1. Madame Sian Amanda Wood, consultant, demeurant à 9, Pargas Str., Nicosia 1065 Chypre, démissionne de son poste d'administrateur et est remplacée au Conseil d'Administration par:
- Monsieur Matthew Charles Stokes, consultant, né le 2 août 1976 à Guernsey, demeurant Apartment 701, 21 Naxou Str., Nicosia, Chypre (administrateur).
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23 août 2004. G. Brimeyer.
Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2004, réf. LSO-AT05072. – Reçu 14 euros.
Le Receveur (signé): D. Hartmann.
(069326.3/637/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2004.

FRATERA S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 29.337.

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 20 août 2004, le changement suivant est intervenu:
1. Monsieur Alastair Matthew Cunningham, consultant, demeurant à Office N° 102, Pargas Str. N° 9, Nicosia 1065 Chypre, démissionne de son poste d'administrateur et est remplacé au Conseil d'Administration par:
- Monsieur Alex Rolando Munoz, consultant, né le 27 mai 1958 à Panama, demeurant à Residencial El Tecal, Vista Alegre - Arraijan, Republic of Panama (administrateur).
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23 août 2004. G. Brimeyer.
Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2004, réf. LSO-AT05079. – Reçu 14 euros.
Le Receveur (signé): D. Hartmann.
(069327.3/637/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2004.

REMID S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 80.049.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01658, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature
(069336.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2004.

INTERSHIPPING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 66.764.

Le bilan au 30 septembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2004, réf. LSO-AT04549, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23 août 2004. Signature.
(069231.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

INTERSHIPPING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 66.764.

Extrait des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 février 2003

L'Assemblée décide de renouveler les mandats des Administrateurs et du Réviseur d'entreprises de la Société avec effet immédiat.
Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2004.
Les mandats des organes suivants sont donc renouvelés:

Administrateurs:

Pierre Keller
SOCIETE D'ARMEMENT ET DE TRANSPORT «SOCATRA»
TEMPLEDENS SHIPPING Limited.

Réviseur d'entreprises:

MAZARS ET GUERARD LUXEMBOURG.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2004, réf. LSO-AT04543. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069227.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

INTERSHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 66.764.

Extrait des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 février 2004

L'Assemblée décide de renouveler les mandats des Administrateurs et du Réviseur d'entreprises de la Société avec effet immédiat.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2005.

Les mandats des organes suivants sont donc renouvelés:

Administrateurs:

Pierre Keller
SOCIETE D'ARMEMENT ET DE TRANSPORT «SOCATRA»
TEMPLEDENS SHIPPING Limited.

Réviseur d'entreprises:

MAZARS LUXEMBOURG.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2004, réf. LSO-AT04545. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069228.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

INTERSHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 66.764.

Extrait des décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 août 2004

L'Assemblée Générale accepte la démission de Monsieur Pierre Keller de son poste d'Administrateur de la société avec effet immédiat.

L'Assemblée Générale nomme la société LAUDAMAR S.A. au poste d'Administrateur de la société.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2004, réf. LSO-AT04541. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069225.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

INTERSHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 66.764.

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2004, réf. LSO-AT04548, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2004.

Signature.

(069230.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

MANDRAKE S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 58.479.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03830, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour la MANDRAKE S.A. (en liquidation)

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateurs

(069226.3/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

WestLB INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 32-34, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
H. R. Luxemburg B 10.309.

BERICHTIGUNG

Im Mémorial C n° 936 vom 21. September 2004, auf der Seite 44882, sollte der erste Satz lauten:

«Mit Wirkung vom 30. April 2004 haben der Vorsitzende des Verwaltungsrates, Herr Gerhard Roggemann, sowie der stellvertretende Vorsitzende des Verwaltungsrates, Herr Dr. Adolf Franke, ihre Mandate als Mitglieder des Verwaltungsrates niedergelegt.»

Anstelle von:

Mit Wirkung vom 30. März 2004 haben der Vorsitzende des Verwaltungsrates, Herr Gerhard Roggemann, sowie der stellvertretende Vorsitzende des Verwaltungsrates, Herr Dr. Adolf Franke, ihre Mandate als Mitglieder des Verwaltungsrates niedergelegt.

(04516/xxx/15)

NORD EST INVESTMENT PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 78.754.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires tenue de façon extraordinaire qui aura lieu au siège social de la société à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, le 15 novembre 2004 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Nomination de la société ERNST & YOUNG CORPORATE ADVISORY SERVICES, en qualité de Réviseur du bilan clôturé au 30 juin 2004;
2. Divers.

I (04483/000/14)

Le Conseil d'Administration.

INDUSTRIAL TRADING CORPORATION S.A., Société Anonyme (in liquidation).

Registered office: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 17.303.

The Shareholders are hereby convened to attend the

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

which will be held at the registered office on 17th November 2004 at 11.30 a.m.

Agenda:

1. Report of the auditor of the liquidation.
2. Approval of the liquidation accounts as at 31st July 2004 and discharge to be given to the Liquidators and to the Auditor of the liquidation.
3. Closing of the liquidation.
4. Decision to keep the corporate records at the registered office for the legal period of five years.

I (04476/521/15)

By order of the Board of Liquidators.

SUAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 23.559.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

des actionnaires qui se tiendra le vendredi 12 novembre 2004 à 14.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour ci-après:

Ordre du jour:

1. Acceptation de la démission du Commissaire aux Comptes et décharge pour l'exercice de son mandat.
2. Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes en la FIDUCIAIRE EVERARD & KLEIN.
3. Divers.

I (04484/000/14)

Le Conseil d'Administration.

FRESCO SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 83.626.

The first extraordinary general meeting of the shareholders of FRESCO (the «Company») held at the registered office of the Company on 20 October 2004 having not reached the quorum required in order to validly deliberate and vote on the proposed amendment of the articles of incorporation, we hereby inform the shareholders of FRESCO that the

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

is hereby reconvened to be held at the registered office of the Company at 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg on 29 November 2004 at 10.30 a.m. in order to deliberate and vote on the following agenda:

Agenda:

1. To amend the articles of incorporation by the amendment of article 1 of the articles of incorporation by changing the name of the Company FRESCO into UBS ETF.

No quorum is required in order for this meeting to validly deliberate and vote on the agenda, and a majority of 2/3 of the votes cast is required in order to pass the resolution. Each share entitles to one vote.

In order to be admitted to the meeting, shareholders must deposit their shares at least five days before the date of the extraordinary general meeting with STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.

If you cannot attend this meeting and if you want to be represented, please return a proxy, dated and signed to STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A., 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, by fax or by mail until 24 November 2004 to the attention of Gregory Fourez, fax number 352 46 31 89 or 352 46 40 10 696.

Luxembourg, 21 October 2004.

I (04485/000/23)

By order of the Board of Directors.

STRATEGIC MANAGEMENT CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.252.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra lundi, le 15 novembre 2004 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Communication du conseil d'administration.
2. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapports du commissaire.
3. Approbation du bilan au 31 décembre 2002.
4. Affectation du résultat de l'exercice au 31 décembre 2002.
5. Approbation du bilan au 31 décembre 2003.
6. Affectation du résultat de l'exercice au 31 décembre 2003.
7. Décharge aux administrateurs, nominations, démissions.
8. Décharge au commissaire.
9. Divers.

I (04465/1261/19)

Le Conseil d'Administration.

LAFIN S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 83.258.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on *November 5, 2004* at 2.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the amended accounts as at December 31, 2002 and of the amended allocation of the results as at December 31, 2002
3. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2003
4. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
5. Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915
6. Miscellaneous.

II (04193/795/18)

The Board of Directors.

RIDGEWELL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 26.962.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *5 novembre 2004* à 9.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (04194/795/14)

Le Conseil d'Administration.

CUSTOMER: VIEW S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 82.239.

The shareholders are convened hereby to attend the

ORDINARY GENERAL MEETING

of the company, which will be held at the headoffice, on *4 November 2004* at 15.00.

Agenda:

1. Approval of the reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditor.
2. Approval of the balance-sheet and profit and loss statement as at 30 June 2004 and allotment of results.
3. Discharge to the Directors and the Statutory Auditor in respect of the carrying out of their duties during the fiscal year ending 30 June 2004.
4. Despite a loss of more than 50% of the capital of the company the shareholders have voted the continuation of the company.
5. Miscellaneous.

II (04328/1023/17)

The Board of Directors.

ORCO PROPERTY GROUP, Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 8, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 44.996.

Les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra au siège social le *11 novembre 2004* à 11.00 heures au 8, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg. L'ordre du jour sera le suivant:

Ordre du jour:

1. Constitution du bureau.
2. Modification des statuts par l'ajout d'un nouvel article concernant les déclarations de franchissements de seuil qui seront fixés à 2,5%, 5%, 10%, 15%, 20%, 33%, 50% et 66% du total des droits de vote.
3. Approbation de la modification des conditions applicables au programme de rachat d'actions.
4. Divers.

L'assemblée ne délibère valablement que si la moitié du capital est représentée. Les délibérations seront prises à la majorité des 2/3 des voix des actionnaires présents ou représentés.

Modes de participation à l'Assemblée Générale:

- Les actionnaires détenant leurs actions auprès de EUROCLEAR qui souhaiteraient assister à l'Assemblée Générale devront notifier cette intention au plus tard le 5 novembre 2004, selon le cas:
à NATEXIS BANQUES POPULAIRES, Service Assemblées, 10-12 rue des Roquemonts, F-14099 Caen, Cedex, en tant que mandataire du conseil d'administration.

Ou à leur intermédiaire financier.

- Les actionnaires détenant leurs actions auprès de EUROCLEAR et qui souhaiteraient se faire représenter à l'Assemblée Générale devront donner, au moyen d'une procuration au mandataire de leur choix leurs instructions de vote. La procuration devra être parvenue à leur intermédiaire financier ou à NATEXIS BANQUES POPULAIRES, selon le cas, au plus tard le 5 novembre 2004. Le formulaire de procuration sera disponible auprès de NATEXIS BANQUES POPULAIRES ou auprès de leur intermédiaire financier selon le cas.

Le Conseil d'Administration.

Shareholders are invited to attend the

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

which will be held at the registered office on 11th November 2004 at 11.00, 8, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg.

The agenda will be the following:

Agenda:

1. Constitution of the board,
2. Modification of the statutes by adding a new article about notification of threshold crossings that will be set at 2.5%, 5%, 10%, 15%, 20%, 33%, 50% and 66% of the total voting rights,
3. Approval of the modification of the conditions applicable to the redemption of shares program,
4. Various.

The assembly can validly deliberate only if half of the capital is represented. Resolutions will be taken by a 2/3 majority of the shareholders votes, present or represented.

Participation modes to the General Meeting:

- Shareholders holding their shares with EUROCLEAR who would want to attend the General Meeting will need to notify this intention at the latest on 5th November 2004, as the case may be:

To NATEXIS BANQUES POPULAIRES, Service Assemblées, 10-12 rue des Roquemonts, F-14099 Caen, Cedex, as proxy of the Board of Directors.

Or to their financial intermediary.

- Shareholders holding their shares with EUROCLEAR and who would want to be represented at the General Meeting will need to give, by means of a proxy to the representative of their choice their voting instructions. The proxy will have to be with their financial intermediary or with NATEXIS BANQUES POPULAIRES, as the case may be, at the latest on 5th November 2004. The proxy form will be available with NATEXIS BANQUES POPULAIRES or with their financial intermediary as the case may be.

II (04394/000/54)

The Board of Directors.

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ET DE PLACEMENT WALLIS, Société Civile Immobilière.

Siège social: Luxembourg.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. d'Huart.

(069085.3/207/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.